

Administration et Rédaction:

MARTIGNY

AVENUE DE LA GARE

Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES:

Valais le mm. 10 ct.
Suisse " 13 ct.
Etranger " 15 ct.
Réclames Valais " 22 ct.
Réclames Suisse " 30 ct.
Mortuaires " 20 ct.

Chèques postaux Il c 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE:

2 fois par semaine Fr. 9.-

Mardi et vendredi

Avec assurance-accidents

pour 2 personnes 12.30

Bulletin Officiel 7.50

Chèques postaux Il c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE

sont assurés contre les accidents

auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour

1000.-

en cas de décès, Fr. 1000.-

en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.-

en cas d'invalidité partielle et permanente

1000.-

en cas d'invalidité

partielle et permanente

1000.-

Rendez-vous au 8 juin

Les citoyens chatouilleux des privilèges que leur octroie notre système démocratique doivent être aux anges cette année.

A peine sortons-nous d'un scrutin fédéral que nous voilà à une douzaine de jours de deux votations sur le plan cantonal.

L'une porte sur la loi fiscale déjà annoncée dans ces colonnes, l'autre sur le quorum en matière électorale.

Sur le premier objet, l'information a commencé. Une récente conférence de presse aménagée par les soins du Département des finances a permis de faire un peu le tour du problème.

Les citoyens, de leur côté, ont tous reçu le texte de la loi. Si la saison est assez peu propice aux lectures de ce genre, surtout que les loisirs des gens sont sollicités par maintes distractions plus attrayantes, il n'en demeure pas moins que la critique ne devra intervenir que de la part de ceux qui auront pris la peine de parcourir au moins l'essentiel des dispositions de ce monument législatif.

Comme une loi semblable a déjà été refusée par le peuple en 1949, il importe surtout d'examiner sur quels points la nouvelle diffère de l'ancienne.

Relevons tout d'abord qu'on a laissé résolument de côté la réglementation des impôts communaux, ce qui en soi est une grave lacune. Mais les inconnues que réserve un bouleversement du régime communal avaient été une pierre d'achoppement lors de la première loi et un sérieux motif de refus. Aussi a-t-on cette fois sérieusement les problèmes en se disant qu'il fallait faire sur le plan cantonal les expériences qui serviraient de base à une refonte et à un alignement de la fiscalité communale.

Une disposition de la défunte loi, qui avait été le cheval de bataille de certains adversaires, octroyait au Grand Conseil la possibilité de relever de 30 % les taux prévus par les textes légaux. La nouvelle loi limite cette compétence à 10 %, ce qui est une sécurité pour les citoyens.

Les taux d'impôt sur le revenu ont été sensiblement réduits pour les classes inférieures et même aussi, dans une plus faible mesure, pour les classes plus aisées.

Ainsi, un revenu de 4000 fr. paiera 64 fr. au lieu de 104 fr., celui de 6000 fr. 120 fr. au lieu de 187 fr., celui de 8000 fr. 192 fr. au lieu de 287 fr., celui de 15,000 fr. 570 fr. au lieu de 730 fr., etc.

Les déductions à la base se feront non plus en déduisant une certaine somme du revenu pour déterminer le revenu imposable, mais en déduisant de l'impôt fixé sur la base du revenu réel certains montants.

De la sorte, celui qui aura 15,000 fr. de revenu et 4 enfants pourra déduire de ses impôts fixés à 570 fr., 110 fr. tout comme celui qui aura 6000 fr. de revenu et 4 enfants pourra déduire de ses impôts, fixés à 120 fr., 110 fr., ce qui ramènera son dû à 10 fr.

Ainsi les déductions seront beaucoup moins favorables aux catégories supérieures de revenu que dans l'ancienne loi, tandis qu'elles seront plus favorables aux catégories inférieures.

Quant au revenu agricole, dont l'estimation avait soulevé des critiques dans la première loi, parce que, dans tous les cas où il n'était pas déterminé par une comptabilité, on l'évaluait en pour cent de la valeur cadastrale, il a été institué une autre formule à son sujet: la nouvelle loi prévoit son évaluation en fonction du rendement brut des superficies exploitées et du cheptel vif annoncé. De ce rendement brut il sera déduit un 40 % considéré

comme frais généraux dont chaque propriétaire de biens-fonds est chargé; ceux qui emploient de la main-d'œuvre, qui ont des dettes ou qui louent des biens pourront en outre déduire les salaires, les intérêts et les loyers payés.

Le système me paraît présenter plus de sécurité et moins d'arbitraire.

Notons que la diminution des taux d'impôts a comme corollaire la suppression de la possibilité de déduire les impôts dans le calcul du revenu imposable, ce que prévoyait la loi repoussée et qui, disait-on, ne profite qu'aux riches qui ont de gros impôts à payer; ce n'en était pas moins un postulat de l'équité.

En un mot, la loi a surtout été ajustée pour obtenir l'adhésion des gagne-petit et l'on paraît être parvenu à ses fins si l'on en juge à l'attitude favorable des milieux ouvriers.

Ce que beaucoup ignorent, c'est que si la loi est acceptée, les décrets provisoires ne seront plus édictés et avec eux tombera notamment la perception par le canton d'un impôt complémentaire de 40 % de l'impôt de défense nationale. Ceci, donc, compensera cela.

Tout en nous promettant de revenir sur certains aspects de cette loi, nous voudrions encore relever une déclaration solennelle des milieux gouvernementaux: c'est que certaines méthodes fiscales de l'administration, jugées tracassières surtout par les entreprises industrielles et commerciales auxquelles on n'autorisait pas les amortissements en usage dans l'économie privée, disparaîtront. L'esprit du fisc changera, a-t-on dit, et on a laissé gentiment peser sur le chef actuel de l'Administration des contributions, dont la retraite est proche, le fardeau des erreurs et des tracasseries que l'on déplore.

Si nous enregistrons avec satisfaction cette promesse — qui devra être réalité — nous ne sommes absolument pas d'accord avec cette manière de rejeter les fautes commises sur des subordonnés.

Jusqu'à maintenant nous avons toujours cru que c'était le gouvernement qui gouvernait et non ses fonctionnaires.

Serait-ce le contraire à l'Etat du Valais? On y a pourtant toujours accepté avec satisfaction les recettes perçues par le fisc, semble-t-il.

Edouard Morand.

ECHOS ET NOUVELLES

Les « enfants de l'occupation » pourront avoir un père

On apprend que les armées alliées en Allemagne ont accepté une clause, dans les traités qui rendront la souveraineté à l'Allemagne, selon laquelle les mères d'« enfants de l'occupation » auront le droit de rechercher la paternité de leurs enfants.

Jusqu'à maintenant, les 94,000 mères allemandes non mariées n'étaient pas autorisées à tenter une action contre les pères-soldats britanniques, français et américains. La clause prévoit que l'armée les aidera à retrouver les pères.

Selon les statistiques allemandes, 45,000 des 94,000 enfants illégitimes auraient des pères américains, 39,000 anglais et 100 seulement français. Sur 10,000 enfants, plus de 3000 seraient de pères nègres.

La fatigue est le mal des villes

Les citadins s'en plaignent beaucoup plus que les habitants de la campagne. Ceux-ci, dans la vie de plein air, soumettent leurs muscles à un exercice intensif. Mais l'oxygène absorbé en même temps, la solide nourriture et le sommeil leur permettent de récupérer. Pour si dure, si pénible que soit la vie des champs, elle reste dans l'ordre normal; le système musculaire, même surmené, n'est pas soumis à un régime contre nature.

A moins de cas exceptionnels, l'homme de la campagne se couche exténué, mais se réveille, le lendemain matin, reposé et prêt à recommencer la tâche quotidienne.

C'est que la vie à la campagne suit un rythme réglé par le soleil et la terre, un rythme naturel.

Plus la ville est grande, plus le rythme se précipite, il arrive à un désaccord total avec l'homme qui, cependant, l'a déclenché. Peut-on lutter contre ce courant qui nous emporte?

Soleil et électricité

Que la chaleur soit une source d'énergie, chacun peut s'en convaincre en évoquant une chaudière de machine à vapeur. Or le soleil est une source de chaleur, donc d'énergie, d'une générosité inépuisable. Cette émission de calories est même si formidable qu'elle représente une puissance mécanique équivalente à 570,000 milliards de milliards de chevaux. Hétons-nous de relever qu'il s'agit là de la puissance totale rayonnée dans toutes les directions de l'espace céleste et que sur la terre, il n'en « tombe » guère plus de 260,000 milliards, dont à peu près 150,000 milliards pourraient servir, le reste étant absorbé par l'atmosphère ou « perdu » d'autre façon. Mais si c'est peu en valeur relative, c'est énorme en valeur absolue. Aussi n'est-il pas étonnant que ce problème ait passionné les chercheurs, car s'il était possible de récupérer une partie, même minime, de cette fabuleuse puissance, une ère nouvelle s'ouvrirait pour l'humanité.

N'étouffons pas les jeunes enthousiasmes! Une fois éteinte, la flamme se rallume difficilement ici-bas.

REVUE SUISSE

Deux accidents mortels au Grand-Prix de Berne.

Deux accidents mortels ont endeuillé, dimanche, les courses internationales de moto disputées sur le circuit du Bremgarten, à Berne. Le side-cariste Frigerio, champion italien, a fait une terrible chute au fameux virage de l'Eymatt. Frigerio a été transporté à l'hôpital, mais il décéda en cours de route. Son passager s'en est tiré avec une jambe fracturée.

Après la course on a appris un nouvel accident. Le coureur anglais George Bennet, en commençant son 26^e tour, soit deux tours avant la fin, dérapa dans le même virage que Frigerio et fut projeté contre un arbre. Il fut tué sur le coup. Ainsi un second accident devait malheureusement, endeuiller à nouveau ces courses de motos.

Meurtrière rafale de mitrailleuse.

Un accident mortel s'est produit vendredi dans une compagnie de fusiliers stationnée à Walzenhausen, au cours d'un tir de combat de troupe. Malgré l'ordre « assurer », un fusilier n'avait pas assuré sa mitrailleuse. En se levant il fit partir des coups qui atteignirent dans la région des temps le fusilier Alfred Moser, né en 1912, ayant habité St-Gall, servant d'artillerie. Il fut transporté à l'hôpital de Rorschach où il succomba. La victime était père de trois enfants.

La route sanglante.

Dans la matinée de dimanche, deux jeunes gens, M. Henri Pahud, né en 1927, domicilié à Renens, et Stockli René, né en 1931, domicilié à Lausanne, montés sur un scooter, ont manqué un virage et fait une chute mortelle sur la route Lausanne-Berne, au lieu dit Les Britz, commune de Syens. Les deux passagers, qui s'étaient emparé de cette moto le matin même à Lausanne, furent projetés contre un arbre et tués sur le coup.

— Peu avant minuit, dimanche, un motocycliste, M. Kurt Koch, domicilié à Lausanne, qui circulait sur la route Genève-Lausanne, a manqué un virage peu avant Nyon et est venu s'écraser contre un arbre. M. Koch a été relevé avec le crâne et la colonne vertébrale fracturés. Il a été conduit dans le coma à l'hôpital de Genève.

— Surprise par un brusque coup de freins du conducteur de la moto sur le siège arrière de laquelle elle

avait pris place, Mlle Marthe Engel, 28 ans, a été projetée sur la route, après avoir passé par-dessus l'épaule de son compagnon. L'accident s'est produit malheureusement dans un virage, à l'entrée du hameau des Granges, près de Château-d'Oex. Or, au même instant survint un car dont la roue arrière lui passa sur le corps. La pauvre fille succomba à ses blessures quelques minutes après l'accident.

L'initiative socialiste repoussée par 421,764 non contre 328,275 oui.

Les citoyens suisses avaient à se prononcer dimanche sur l'initiative socialiste pour le financement des armements par un prélèvement sur la fortune. L'initiative a été repoussée à près de 100,000 voix de majorité, bien que la participation au scrutin n'ait été que de 53 %.

Cantons	OUI	NON
Zurich	86,645	78,363
Berne	49,031	57,025
Lucerne	11,015	23,377
Uri	1,470	3,670
Schwytz	2,198	7,332
Obwald	438	2,658
Nidwald	878	2,393
Glaris	2,711	4,459
Zoug	1,995	3,636
Fribourg	4,295	13,034
Soleure	13,813	16,666
Bâle-Ville	14,907	13,742
Bâle-Campagne	9,184	8,460
Schaffhouse	7,343	6,367
Appenzell (Rh. int.)	3,621	6,091
Appenzell (Rh. ext.)	345	1,420
Saint-Gall	21,026	33,736
Grisons	6,335	14,948
Argovie	32,736	38,000
Thurgovie	11,118	19,405
Tessin	10,052	7,212
Vaud	16,407	25,977
Valais	4,595	10,466
Neuchâtel	9,254	11,645
Genève	6,863	11,682
Total	328,275	421,764

Participation au scrutin: 48 %.

Voici, à ce sujet, les commentaires de notre confrère « La Suisse » qui résume assez justement, croyons-nous, le résultat de cette journée:

Casino Etoile

MARTIGNY

Café · Bar · Cinema

Dès vendredi, le célèbre interprète de « Bobosse », François Périer, dans **L'Amour Madame** avec Arletty, plus trépidante que jamais.

Entre amis

Les humbles tâches ménagères

Un honorable représentant du peuple au pouvoir législatif, exprimait — lors d'une conférence publique — l'avis de donner une formation ménagère aux jeunes gens, estimant qu'ils devaient être initiés comme leurs sœurs à ces humbles tâches quotidiennes.

Il arrive souvent, en effet, que l'épouse tombe malade, ou doive s'absenter du foyer. La plupart du temps, le mari tente de se débrouiller par ses propres moyens, mais la lassitude le gagne bientôt, à tel point qu'il ne trouve plus aucun charme à jouer le rôle de bonne à tout faire, de cuisinier, de commissionnaire, de femme de chambre... Bien sûr, la tâche sera simplifiée à l'extrême, les plats ne seront pas multiples sur la table familiale, et la vaisselle — coucou, veufs de paille! — restera amoncelée sur l'évier...

Après réflexion faite, je dois reconnaître que l'opinion de notre magistrat n'est pas déplacée. Autant l'homme doit posséder un métier qu'il connaît à fond — et qu'il aime aussi —, autant il est utile qu'il connaisse l'ABC d'une cuisine, de la tenue élémentaire d'un ménage, de la lessive ou des ravagages mêmes.

Oh! je sais bien que l'on confie volontiers cette tâche journalière à nos sœurs, à nos compagnes, estimant qu'elles ne sont à leur place qu'au milieu d'une cuisine. Et peut-être quelques-uns d'entre vous, amis lecteurs, allez me traiter de femmelette pour soutenir l'opinion que l'homme a sa part des soucis domestiques. Même dans cette alternative, je garde mon idée: il est bon que le mari apprenne à diriger sa maison et qu'il se soumette à l'école de sa compagne pour devenir un bon cuisinier, et mettre la main à toutes les autres corvées.

L'auteur de ces lignes a eu le privilège d'être préparé à son rôle occasionnel par sa mère. J'ai bien rouspété parfois contre les ordres maternels et cherché à esquiver ces corvées hebdomadaires de la vaisselle, du balayage des chambres, etc. Femme avisée et prudente, ma mère nous confiait chaque semaine une tâche différente, à mes frères et moi, de façon à ne pas rendre notre collaboration monotone. Et ainsi nous avons appris tant soit peu à nous débrouiller...

Et c'est ainsi que l'on appréciera mieux le beau rôle de l'épouse et de la mère de famille. Que l'on comprendra mieux sa mission et que l'on saura nous mettre à la page pour lui rendre en tout temps les menus services de notre collaboration quotidienne. Ce n'est pas se rabaisser que d'assumer notre part du travail domestique. C'est au contraire une preuve d'amour, de compréhension, un geste d'entraide qui fera deux heureux! al.

« En décembre 1922, un peu plus de 110,000 citoyens avaient estimé souhaitable un prélèvement sur la fortune pour résoudre les problèmes financiers qui se posaient alors à l'Etat central. En mai 1952, il y en aura eu 328,000.

En décembre 1922, il s'était trouvé 737,000 citoyens pour repousser avec horreur l'idée que l'on pourrait s'attaquer à la fortune, que l'on considèrerait alors comme sacro-sainte... En mai 1952, il n'y en a plus que 421,000.

A ces deux comparaisons, ajoutons-en une troisième qui en complète la signification: en 1922, la participation au scrutin avait été de 86,3 %; en 1952, la moitié, seulement, du corps électoral a jugé que la question fût assez importante pour mériter réponse.

L'initiative socialiste a donc été repoussée, mais ce serait s'aveugler volontairement et dangereusement que de ne pas voir aussi qu'en trente ans, une évolution marquée s'est produite dans les esprits. Des privilèges que l'on considèrerait dans le temps comme intangibles ne le sont plus guère maintenant. L'inégalité sociale dont on s'accommodait encore après la première guerre mondiale, est sujette, maintenant, à contestation. Le rétrécissement marqué de la marge de sécurité dont ils bénéficient doit être considéré par les détenteurs de la fortune comme un avertissement sérieux... Un avertissement sans frais, une fois encore, puisqu'ils échappent au « sacrifice de paix », mais un avertissement qu'il est prudent d'enregistrer et de garder toujours présent à la mémoire. »

Une nouvelle automotrice des CFF.

La plus récente acquisition de nos chemins de fer fédéraux est l'automotrice CFe 4/4 mise en service, avec le changement d'horaire, sur la ligne Bellinzzone-Locarno. L'automotrice et son complément, le wagon de commande qui permet d'assurer un service de navette, rappellent les voitures légères en acier. La première est faite pour transporter 44 voyageurs, le second 56. La vitesse maximum est de 100 km. et la charge remorquée peut aller jusqu'à 250 tonnes sur les rampes de plus de 12 %.

L'intérêt de ces nouveaux modèles consiste dans la possibilité qu'ils offrent de former des compositions de moins de 200 places et dans la simplification des manœuvres en gare. Sur les lignes secondaires, notamment, leur avantage est évident.

REPUTATION ACQUISE

Coc en Col

LAINAGES SOIERIES VELOURS

REPUTATION JUSTIFIEE... REPUTATION APPRECEIEE...



Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux 11 c 782
Adresses officielles: Correspondance: Comité central de l'A. V. F.,
pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes: Ass. Val. de Football, Sion.
Tél.: Président, Sion (027) 216 42; Secrétaire, Ardon (027) 4 13 30

Communiqué officiel N° 39

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE LE 18 MAI 1952.

Table with 2 columns: CHAMPIONNAT SUISSE and Collombey I-St-Maurice II. Rows include Aigle I-St-Maurice, Sion I-Sierre II, Vevey II-Viège I, Monthey I-Saxon I.

Table with 2 columns: CHAMPIONNAT CANTONAL Juniors A, 1er match and 2e match. Rows include Grône I-Chalais I, Sierre III-Sion II, Muraz I-Fully I.

Table with 2 columns: 4e Ligue. Rows include Conthey I-St-Léonard II, Lens I-Riddes I, Vouvrly II-Eviornnaz I.

2. TOURNOIS AUTORISES.

25 mai: FC Vernayaz.
1er juin: FC Muraz (tournoi de juniors).
1er juillet: FC Rhône.
6 juillet: FC Riddes.
10 août: FC Saxon.

3. SUSPENSIONS. - 3 dimanches à Rappaz Gaston du FC St-Maurice I; 4 dimanches à Theler André, du FC Sierre III; 3 dimanches à Cathrin Robert, du FC Sion II.

4. AMENDES. - Le FC St-Maurice est amendé de Fr. 20.- pour forfait à l'occasion du match de 4e ligue du 18-5-52, Collombey I-St-Maurice II.

Le FC Saxon est amendé de Fr. 20.- pour forfait à l'occasion du match de 4e ligue Saxon II-Muraz II.

5. JOUEURS SUSPENDUS POUR DIMANCHE LE 25 MAI 1952.

Championnat suisse: Zufferey Jean-Jacques, du FC Chippis jun. A I.

6. CALENDRIER DU DIMANCHE LE 25 MAI 1952.

Terrain FC Sion: finale de 3e ligue pour le titre de champion valaisan: Grône I-Muraz I;

Finale de série A pour le titre de champion valaisan: Sion II-Châteauneuf I;

Finale de série B pour le titre de champion valaisan: Riddes I-Eviornnaz I.

Le Comité central de l'A. C. V. F.:
Le président: René FAVRE.
Le secrétaire: Martial GAILLARD.

FOOTBALL

International-Sierre, 0-1

Décidément, l'air sierrois ne convient plus à nos Valaisans, car les voilà qui nous reviennent du bout du lac avec la totalité de l'enjeu, en éliminant ainsi International de la course au titre. Hélas! cette belle victoire aura été marquée par de tristes incidents. Une fois de plus, déplorons-le avec un sincère regret, le jeu dur a eu sa part de par l'incompétence totale de l'arbitre Castella (Neuchâtel).

Alors que les premières 45 minutes nous avaient permis d'assister à une belle exhibition des deux équipes, le repos suffit à exciter les nerfs genevois. En retard à la marque d'un but de Simili à la 36e minute (combien mérité), International usa et abusa de tous les coups défendus pour remonter la pente. Un très vilain foul d'Escher, resté sans lendemain, déchaîna les poudres. Allégroz, à terre, reçut un méchant coup de pied à la nuque et fut évacué sur un brancard. De plus, Rippha, blessé à la hanche, et Christen, expulsé sans raison apparente, handicapèrent encore les rouges et jaunes contraints de jouer à 8. Malgré cette infériorité numérique, les Sierrois surent conserver leur sang-froid pour maintenir le résultat, follement applaudis par tous les Valaisans présents.

Relevons chez les Sierrois la très bonne tenue de Sartorio, Bonvin et Monney, sans que les autres éléments aient démerité, à part Gard, vraiment le point faible dimanche. Félicitons-les en bloc d'avoir bien défendu le football valaisan!

Sion I-Sierre II, 6-0

Cette fois c'est chose faite: le F. C. Sion est champion de groupe. Pour la deuxième fois consécutive, il essaiera de faire le bond en 1re ligue. Y parviendra-t-il cette année? C'est la question que tous se posent; pour nous, si le F. C. Sion joue avec la même fougue et le même courage que ces deux derniers dimanches, la chose est fort possible. Mais n'anticipons et ne jouons pas aux prophètes! Quoique privée de Rossetti, Mathez et Théoduloz II, la ligne d'avant séduoise n'en a pas moins franchi six fois une défense réputée forte. D'autre part, le gardien Zufferey fit une magnifique partie et sauva son équipe d'un véritable désastre. La défense et les demis du F. C. Sion furent irréprochables et de plus semblent acquérir (enfin!) cette sûreté indispensable aux équipes qui affrontent des matches importants.

Le match se passa tout entier dans le camp sierrois et Pancharth n'eut que trois fois à intervenir. En 1er mi-temps, Karlen, très opportuniste, ouvrit le score, puis Germanier, sur une belle descente de toute la ligne, marqua un superbe 2e goal. Ce même Germanier reprit avec bonheur une balle qu'avait lâchée Zufferey sur shoot de Métrailler et inscrivit ainsi le numéro 3. La 2e mi-temps fut ennuyeuse au possible et les trois buts marqués, par Barberis, Karlen et Allégroz, en furent les seuls moments intéressants, avec les magnifiques arrêts du jeune gardien sierrois qui possède vraiment une belle classe.

Judi, jour de l'Ascension, Sion recevra le F. C. Bellinzona dirigé par Pinter, l'ex-entraîneur de l'équipe valaisanne. Un excellent match d'entraînement pour les Valaisans avant le grand choc Sion-Payerne. P. A.

Sion jun.-Salquenen jun., 8-1

Ce match comptant pour les demi-finales du championnat valaisan juniors ne fut qu'une simple formalité pour les poulains de M. Elsig. Salquenen ouvrit la marque à la première minute de jeu; ce fut sa seule belle action, le reste du match se passant dans le camp des Haut-Valaisans. Les juniors de Sion affichent une forme réjouissante à la veille de leur périlleux déplacement à Genève où ils rencontreront les prestigieux juniors du FC Servette. Espérons que nos jeunes puissent limiter les dégâts!

P. A.

Nos correspondants sportifs

sont instamment priés de nous envoyer leurs comptes rendus le LUNDI MATIN au plus tard. D'avance merci!

Sion et Muraz, champions de groupes

PREMIERE LIGUE: International-Sierre 0-1, Forward-Martigny 1-1, La Tour-Thoune 3-0, Central-Union 3-1, Stade-Vevey 1-2.

Le pronostiqueur ne sait bientôt plus à quel saint se vouer, tant ses prévisions sont mises à mal dimanche après dimanche. La journée du 18 mai n'a pas échappé à la règle à voir les résultats sensationnels ci-dessus. International, qu'on voyait bientôt champion de groupe, s'est fait stopper par un Sierre que nous n'avions pas cru capable de ce bel exploit. Mea culpa et bravo! Martigny n'a pu battre Forward, mais l'obligea tout de même à partager la poire en deux, ce qui doit être aussi considéré comme une excellente performance. En effet, on n'oubliera pas que les Morgiens jouaient dimanche l'une de leurs dernières cartes pour le titre.

Le résultat le plus net et le plus ébouriffant, vient toutefois de La Tour, qui a vu l'équipe locale se défaire du leader sans y mettre des gants. Le redressement du « onze » hoëland aura été l'une des meilleures choses de ce championnat. Enfin, penser de la défaite d'Union devant Central? Faut-il admettre une fois pour toutes que les équipes du groupe romand - à l'exception de Stade - ne sont guère plus fortes les unes que les autres?

DEUXIEME LIGUE: Sion-Sierre II 6-0, Vevey II-Viège 2-1, Monthey-Saxon 4-2, Aigle-St-Maurice 4-2.

Il ne manquait qu'un point aux Sédunois pour obtenir le titre. La mesure est donc bonne puisqu'ils remportèrent les deux en litige dimanche. Compliments, messieurs du F. C. Sion, et bonne chance dans les finales. Vevey a battu Viège, ce qui est très grave pour Villeneuve dont l'avance n'est plus que d'un point. C'est le moment de dire que son sort est entre les mains de Sierre II qui recevra les réserves veveysannes le 25 mai. Après un premier tour plein de promesses, Saxon a failli à tel point que ses succès ont été plutôt rares ce printemps. Contre Monthey, il y avait donc peu de chances pour lui de s'en tirer à meilleur compte.

Table with 7 columns: J., G., N., P., Goals, Pts. Rows include Sion, Aigle, Monthey, Chippis, St-Léonard, St-Maurice, Viège, Saxon, Sierre II, Villeneuve, Vevey II.

TROISIEME LIGUE: Grône-Chalais 10-1, Sierre III-Sion II 4-1, Muraz-Fully 9-1.

C'est par une victoire écrasante que le champion du groupe I s'est défait de son dernier adversaire, ce qui fait bien augurer de sa tenue lors des finales de promotion. Muraz, autre champion, pour ne pas être en reste, a presque marqué autant de buts aux Fulliérais. La cause est donc entendue: Muraz a conquis in extremis le titre du groupe II, devant Martigny II. Voici les classements finaux des deux groupes:

GYMNASTIQUE

Préparation pré-olympique des « artistiques » suisses

Dix-sept gymnastes, candidats aux Jeux olympiques, se sont entraînés à la fin de la semaine à Chiasso. Les exercices obligatoires furent exécutés en premier par



Jack Gunthard aux anneaux

les 17 concurrents, au nombre desquels on notait le champion du monde Walter Lehmann dont c'était la rentrée après plusieurs mois d'inaction.

Voici le classement de cette journée (exercices libres et obligatoires):

- 1. Gunthard, 114,30; 2. Stalder, 113,60; 3. Tschabold, 112,60; 4. Thalman, 112,20; 5. Thomi, 111,90; 6. Lucy, 111,20; 7. Lehmann, 111,10; 8. Eugster, 111; 9. Fivian, 110,70; 10. Scharzentruber, 109,60; 17. Fehlbaum, 103,40.

Un classement intermédiaire pré-olympique a été établi en tenant compte pour une moitié des éliminatoires précédents et pour une moitié de celui de Chiasso. Le classement des candidats olympiques s'établit donc comme suit: 1. Stalder, 115,04; 2. Gunthard, 113,12; 3. Thalman, 113,06; 4. Tschabold, 113,02; 5. Eugster, 111,96; 6. Thomi, 111,91; 7. Fivian, 111,58; 8. Lucy, 111,26; 9. Lehmann, 111,10; 10. Gebendinger, 110,79; U. Buhler. Puis: 17. Fehlbaum, 106,17.

REMRQUES

grand choix pour asperges et fraises
Prix les plus bas

P. FERRERO, cycles - SION
Place du Midi

Une petite erreur s'était glissée dans nos précédents classements du groupe I. Le voici avec rectification:

Table with 4 columns: Groupe I, J., Pts, Groupe II, J., Pts. Rows include Grône, Brigue, Châteauneuf, Chamoson, Sion II, Chalais, Ardon, Sierre III, Salquenen, Muraz, Martigny II, Vernayaz, Leytron, Martigny III, Vouvrly, Fully, Monthey II, Bouveret.

QUATRIEME LIGUE: Conthey-St-Léonard II 1-2, Lens Riddes 1-0, Vouvrly II-Eviornnaz 0-20, Collombey-St-Maurice II 3-0 F, Saxon II-Muraz II 0-3 F.

On remarquera, dans ces résultats, la défaite de Riddes et la victoire bien tassée d'Eviornnaz. N'aurait-il pas dû mettre en réserve quelques buts pour les prochaines éliminatoires?

CHEZ LES JUNIORS, Sion a nettement remporté la première manche des finales pour le titre cantonal en battant Salquenen par 8 à 1. Par contre, Vernayaz dut avoir recours au tirage au sort pour se qualifier contre Saxon, la partie étant restée nulle 2 à 2.

F. Dt.

MOTOCYCLISME

Vers le IIIe Circuit national de Martigny

La Fédération motocycliste suisse a inscrit cette manifestation à son calendrier 1952 et celle-ci aura lieu le dimanche 31 août.

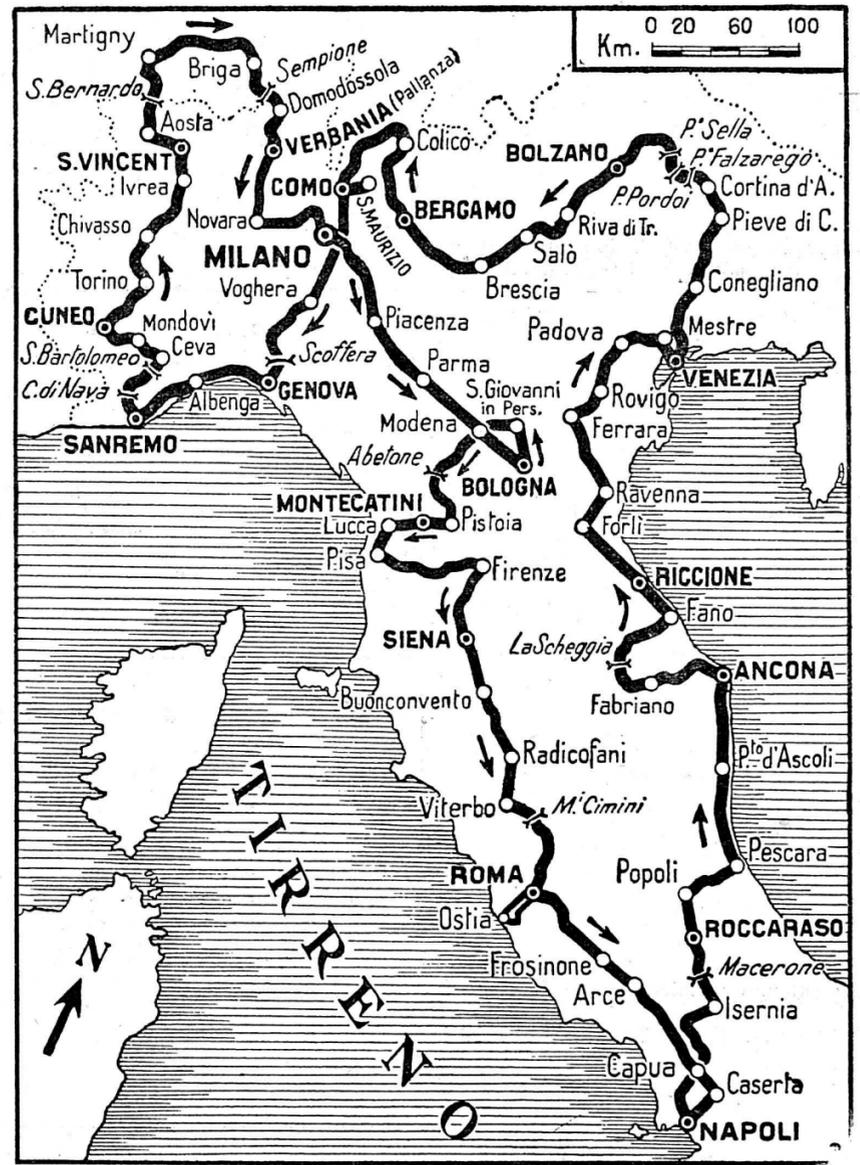
On sait que cette course est ouverte aux coureurs nationaux (motos et side-cars) et qu'elle compte pour le championnat suisse. Les organisateurs martigneraux la feront disputer sur le même parcours que celui des deux précédents circuits des 13 Etoiles, parcours spectaculaire, rapide et permettant aux concurrents la réalisation d'excellentes performances.

D'ores et déjà, la participation des meilleurs coureurs de Suisse, c'est-à-dire des prétendants aux différents titres du championnat national, est assurée.

Il est à parier que les amateurs de sensations fortes - et ils étaient plus nombreux en 1950 qu'en 1949 - ne manqueront pas le rendez-vous de Martigny, le 31 août.

* Nos deux équipes valaisannes de 1re ligue joueront dimanche prochain sur leur propres terrains. Sierre recevra Forward et Martigny aura la visite de Stade.

Le Tour d'Italie 1952



Le parcours de deux étapes a été modifié après confection de ce cliché. Ainsi, Rome-Ostia-Rome et Bellaggio-Côme-San Maurizio ont été supprimés. Ils ont été remplacés par les étapes Rome-Rocca di Papa et Erba-Bellaggio-Côme.

Comme l'indique le tracé sur ce cliché, l'avant-dernière étape du Giro, St-Vincent d'Aoste-Pallanza, de 293 kilomètres, empruntera le territoire du Valais. Avec ses cols du Grand-St-Bernard (2473 m.) et du Simplon (2009 m.), elle risque de bouleverser profondément les positions au classement. Les sportifs valaisans attendent avec impatience le 7 juin pour applaudir les géants de la route et surtout les Suisses qu'on espère voir encore tous en course.

Trois étapes: trois victoires italiennes

Depuis notre dernier numéro, les participants du Giro ont fait passablement de chemin. Partis de Milan, ils ont déjà couvert quelque 660 kilomètres en trois étapes et au moment où paraîtront ces lignes ils seront en route vers Rome, terme de la 4e étape...

Mais procédons par ordre chronologique. Samedi se disputait donc l'étape Milan-Bologne, longue de 257 kilomètres. La course fut menée dès le début à vive allure. Des hommes de second plan déclenchèrent plusieurs bagarres qui, finalement se retournèrent contre eux. Les gros bras profitèrent d'un passage à niveau pour s'échapper sous la conduite de Coppi et Kubler, mais ils ne parvinrent au but qu'avec 16 secondes d'avance sur le peloton. Au sprint, Albani l'emporta devant Kubler, Minardi, Magni, Coppi et consorts. Un incident ayant éclaté peu avant la ligne d'arrivée entre Kubler et Magni, le Suisse fut déclassé à 17e rang, tandis que des amendes d'ordre étaient infligées aux deux coureurs.

Le fait marquant de l'étape Bologne-Montecatini (197 km.), course dimanche, a été la défaillance inattendue d'Hugo Koblet qui termina avec plus de 5 minutes de retard sur le vainqueur, l'Italien Contorno. L'étape était assez dure et comprenait entre autres le col de l'Abetone, situé à 1388 m. d'altitude. D'autres coureurs, comme Impanis, Ockers, Maggini, Corrieri, ont également perdu des minutes précieuses. Kubler et Marcel Huber (excellent dimanche) furent de toutes les attaques, en particulier Huber qui arriva dans le même

temps que Contorno. Rossi, Brun, Schaer, Kamber et Croci-Torti ont terminé la course avec de gros retards. La troisième étape, Montecatini-Sienne, de 205 km., a vu les italiens lancer une grosse attaque contre Koblet, qui n'est pas encore au mieux de sa condition physique. Kubler démarra avec les Italiens, mais ne prit aucun relais, si bien que Hugo, après une course-poursuite acharnée, a pu rejoindre ses rivaux et terminer avec eux. La victoire est revenue au champion du monde Bevilacqua. Le maillot rose a de nouveau changé d'épaules et c'est le jeune coureur transalpin De Filipis qui le porte. Giovanni Rossi fut hier le meilleur suisse et se classa 8e.

Voici le classement général après 3 étapes:

- 1. De Filipis 17 h. 10' 16"; 2. Contorno 17 h. 10' 45"; 3. Geminiani; 4. Zampini; 5. Close; 6. Zampieri; 7. Astua, m.; 8. Albani 17 h. 12' 11"; 9. Fausto Coppi; 10. Magni; 11. Kubler m. t.; 12. Bartali 17 h. 12' 17"; 13. Ockers 17 h. 13' 12"; 14. Impanis; 15. Logli m. t.; 16. Benedetti 17 h. 15' 37"; etc. 20. Huber à 5' 41"; 25. Koblet à 6' 49"; Weilenmann est à 7' 4"; Rossi à 17' 26"; Brun à 21' 27"; Croci-Torti et Schaer à 21' 52"; Aeschlimann à 38' 41" et Kamber à 39' 6".

Jolie victoire valaisanne au Prix Tigra

Le Vélo-club « Lémania », de Morges, organisait dimanche le prix Tigra, épreuve de 142 km. réservée aux coureurs amateurs. 129 concurrents ont pris le départ, mais 66 seulement terminèrent la course et c'est un Valaisan, Charly Barlathey, du V. C. Monthey, qui la gagna devant le Lucernois Rudolf Bättig, en 4 heures tout rond. Nos compliments au jeune coureur montheyan qui fait des progrès vraiment réjouissants.

LES SPORTS EN VALAIS ET AILLEURS

LUTTE

Victoire de Basile Héritier à Sierre

Un public nombreux a assisté dimanche, à Sierre, à la Fête cantonale de lutte suisse, à laquelle participèrent une soixantaine de concurrents.

Alors que les pronostics donnaient généralement comme vainqueur probable le Haut-Valaisan Brigger, de St-Nicolas, celui-ci dut s'incliner devant Héritier, de Savièse, et ensuite abandonner pour blessures.

Voici donc les meilleurs résultats de cette manifestation qui a remporté, nous a-t-on dit, un beau succès.

Couronnes : Héritier Basile, Savièse, 67,50 ; Knöringer Joseph, Bramois, 66,70 ; Métrailler Raymond, Bramois, 66,50 ; Bosen Raymond, Saxon, 66,10 ; Dessimoz Bernard, Bramois, 65,80 ; Fellay Albert, Martigny, 65,70 ; Antoine Innocent, Savièse, 65,60 ; Follin Marcel, Saxon, 65,10.

Prix simples : Gillioz François, Saxon, 64,80 ; Delseth Gilbert, Illarsaz, 64,70 ; Jordan Marcel, Riddes, 64,60 ; Tornay Albini, Saxon, 64,60 ; Frachebourg Alphonse, Illarsaz, 64,50 ; Balet Emile, Grimisuat, 63,90 ; Rossier Maurice, Sion, 63,90 ; Gaillard Armand, Saxon, 63,80 ; Reynard Armand, Savièse, 63,80 ; Vouilloz Roger, Saxon, 63,70 ; Gillioz Jean-Louis, Saxon, 63,70 ; Perroud Martin, Savièse, 63,50.

Catégorie B

Palmes : Luyet Mathieu, Savièse, 46,60 ; Fauchère Jean, Bramois, 45,60 ; Mathieu Roger, Saxon, 45,20.

Prix simples : Dumoulin Charles, Savièse, 45,10 ; Pollinger Erwin, Saxon, 33,70.

Avec nos gyms aux Nationaux

Le championnat valaisain de lutte libre sur tapis se disputera le dimanche 25 mai à Loèche-La Souste. Les concurrents seront répartis dans 8 catégories de poids. Les meilleurs lutteurs de notre association seront présents ; ils ne manqueront pas de faire leur possible pour conserver leur titre, mais qui sait si quelques jeunes éléments ne brouilleront pas les jeux ?

Que tous ceux qui s'intéressent à la lutte suivent la journée du 25 mai à cette fête. Ils vivront d'inoubliables instants en suivant les passes de lutte où se distingueront les Hagen, Métrailler, Knöringer et d'autres.

Commission de P. P.

TIR

Le Valais a désigné ses 7 finalistes pour le championnat de groupes

Bien qu'il ne soit âgé que de trois ans, le championnat suisse de groupes jouit déjà d'une vogue magnifique. Il suffisait pour s'en convaincre d'assister à la grande journée finale qui opposait dimanche à Sion les derniers rescapés valaisains des deux premières éliminatoires. Ils étaient 42 groupes, soit 16 du Haut, 15 du Centre et 11 du Bas-Valais, à briguer finalement leur éléction au rang des 7 représentants valaisains appelés à participer aux tirs principaux en compagnie de 233 autres groupes du pays.

La journée était splendide, les conditions atmosphériques idéales et l'organisation minutieuse. Tous ces éléments réunis ont permis d'obtenir des résultats remarquables et nettement supérieurs à ceux de l'année dernière. Les Romands ont particulièrement le droit d'être satisfaits puisqu'en dépit de résultats préliminaires assez faibles en regard de ceux du Haut-Valais, ils ont réussi à placer trois équipes du Centre et deux du Bas parmi les 7 élus.

Premières surprises

Quatre groupes ayant fait défection, ce sont donc 38 équipes qui participèrent à la première série de cette finale. Manquaient à l'appel Vouvry (I), Leytron, Monthey II et Sion IV. Ainsi qu'il avait été prévu, 28 groupes devaient passer ce premier cap, ce qui fait que 10 trébuchèrent d'emblée. Les deux formations de Leukergrund, classées immédiatement après Viège dans les deux éliminatoires précédentes, faillirent bien mordre la poussière et échappèrent de justesse à l'élimination. Quant à Ried-Brigue, finaliste suisse il y a deux ans, il rendit les armes de façon assez inattendue, tout comme Chamoson dont on attendait beaucoup mieux.

AUTO-ECOLE R. FAVRE

Voitures
Camions
Cars

Sion tél. 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 10 98

Se qualifièrent lors de cette première série :

1. Viège I, 438 ; 2. Tireurs de la Garde, St-Maurice, 424 ; 3. Glis I, Sion I et Martigny 423 ; 6. Lalden, 418 ; 7. St-Maurice I, 416 ; 8. Salquenen, 410 ; 9. Sion II, 408 ; 10. Lens, 407 ; 11. Monthey, 405 ; 12. Sierre I, 404 ; 13. Viège II, 402 ; 14. Viège II, 401 ; 15. Champéry et Visperterminen, 399 ; 17. Rarogne, 397 ; 18. Collombey et Troistorrens, 395 ; 20. Eischoll, 394 ; 21. Sion III, 393 ; 22. Glis II, 391 ; 23. Bagnes, 389 ; 24. Montana-Vermala, Sierre II et Leukergrund I, 387 ; 27. Leukergrund II et Bitsch, 386.

Collombey, Salquenen et Glis II se réveillent

Des 28 rescapés, 14 devaient à nouveau disparaître au cours de la deuxième série. Certaines formations comme Viège, St-Maurice, Sion et Sierre prouvèrent alors leur belle régularité, tandis que d'autres, telles Martigny, faiblissaient dangereusement. Quant aux deux groupes de Leukergrund, ils disparaurent sans appel. Collombey, Salquenen et Glis II firent par contre un net bond en avant, ce qui ne manqua pas d'inquiéter les « grands seigneurs ».

Se qualifièrent à l'issue de cette deuxième série :

1. Viège I, 432 ; 2. Glis I, 431 ; 3. Salquenen, 430 ; 4. Sion I, 429 ; 5. Sierre I, 422 ; 6. St-Maurice, 421 ; 7. Sion II, 418 ; 8. Glis II, 417 ; 9. Collombey, 416 ; 10. Champéry, 414 ; 11. Tireurs de la Garde, St-Maurice, 413 ; 12. Lens, 411 ; 13. Martigny, 409 ; 14. Viège II, 405.

Une finale passionnante

La lutte entre les 14 derniers candidats laissera un souvenir durable à ceux qui eurent le privilège de la suivre. Rien ne fut décidé jusqu'au dernier coup et seuls Viège et Sierre purent respirer un peu plus tôt que les autres. Martigny perdit tout espoir à la suite d'un coup tiré dans une mauvaise cible et qui se solda ainsi par un zéro. Quoi qu'il en soit, il eût été difficile aux Octoduriens de tirer leur épingle du jeu.

Il en fut tout autrement pour St-Maurice, dont le dernier tireur, alors qu'on croyait l'affaire dans le sac pour les Agaunois, lâcha sa deuxième cartouche dans la cible voisine. Son 8 se transformait aussi en 0, et ce tireur chevronné n'eut pas trop de sa vieille expérience pour se « cramponner » et réussir tout de même 75 points. St-Maurice terminait ainsi à égalité avec Collombey et se qualifiait de justesse grâce à l'appui des deux séries précédentes. On avait eu chaud dans le camp agaunois !

Se sont donc finalement qualifiés :

1. Viège I, 438 ; 2. Sierre, 430 ; 3. Glis I, Sion II (I) et Lens, 426 ; 6. Tireurs de la Garde, St-Maurice, 422 ; 7. St-Maurice, 418 (appuis de 421 et 416).

Quant aux groupes suivants, ils « crevèrent » véritablement au poteau :

8. Collombey (appuis de 416 et 395) ; 9. Salquenen, Sion I et Viège II, 416 ; 12. Glis II, 415 ; 13. Martigny, 404 ; 14. Champéry, 394.

Et maintenant bonne chance à nos vaillants représentants.

J. Vd.

Le football en Suisse

Ligue nationale B

Bâle-Chiasso 1-2
Bienne-Bellinzone 1-1
Lausanne-Young Boys 2-1
Locarno-Zürich 1-3
Lugano-Chaux-de-Fonds 1-1
Young Fellows-Grasshopp. 1-3

Ligue nationale A

Aarau-Zoug 1-4
Cantonal-Fribourg 3-3
Étoile-Winterthur 2-2
Lucerne-Granges 0-5
Mendrisio-Nordstem 3-0
St-Gall-Malley 4-0
Urania-Schaffhouse 4-1

Seuls Zurich et Chiasso peuvent encore sérieusement inquiéter Grasshoppers pour le titre. Dans le bas du classement, Bienne a cédé la lanterne rouge à Young Fellows.

En ligue B, Fribourg et Zoug sont ex-æquo en tête et deviennent les favoris pour la promotion.

En match amical, Servette a été battu 4 à 1 par Sp. v. Fürt.

SION PARC DES SPORTS

Judi 22 mai (Ascension)
Dès 15 h. 30

Bellinzone

(Ligue Nationale A)

Sion

La collecte de mai de la Croix-Rouge suisse.

Chers concitoyens et concitoyennes !

La Croix-Rouge suisse fait appel à votre compréhension ! Aujourd'hui, plus que jamais, elle doit veiller à assurer des soins suffisants aux malades de notre pays, et elle doit être prête à intervenir en cas de guerre avec ses formations Croix-Rouge et son matériel d'hôpital. La Croix-Rouge suisse contribue à améliorer les soins à nos blessés et malades en surveillant la formation des infirmières et des infirmiers, formation qui s'est déjà grandement perfectionnée, et elle y contribue également par son service de transfusion, qui s'est développé de façon réjouissante en un délai relativement court, mais dont l'efficacité doit encore être augmentée afin de le rendre apte à accomplir les tâches qui lui incomberaient à l'heure du danger.

Je vous demande à tous, à l'occasion de la collecte de mai, de soutenir les efforts que la Croix-Rouge suisse déploie dans l'intérêt de chacun de nous, efforts qui revêtent une signification toute particulière dans les temps incertains que nous vivons.

Dr Karl KOBELT,
Président de la Confédération.

LA DEMEURE VIDE

A. M. Emile Witschard, fils.

*J'avais pour mon ami préparé la demeure,
Jonchant à pleines mains le seuil, l'escalier
Des roses qu'il aimait pour lui faire oublier
L'instant où trop souvent le doute nous effleure.*

*J'avais à son chevet pour que l'ami demeure
Disposés les portraits, les livres préférés ;
Et la pendule antique aux amours dédorés,
Muette si longtemps, lentement sonnait l'heure.*

*Tout allait l'accueillir : les fleurs et le soleil,
Et l'amour endormi, mais si près du réveil...
L'absent n'est pas venu — le printemps est passé*

*Aujourd'hui la mousse couvre la maison close ;
Tout est silencieux... le tic-tac s'est lassé
Et seul survit encor un doux parfum de rose...
Pierre OLLAIRE.*

Avis de tir

Du 23 mai 1952 jusqu'au 29 mai 1952
des exercices de tirs à balles
auront lieu comme suit :

TIR AU CANON

Carte nationale St-Maurice I : 50 000

Vendredi 23. 5. 0800 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Le Salentin - Pt 1731 - Arête de Sur Frête - Dent du Salentin - Tête de Seneires - Le Salentin

Position des btr. : 572/108

Région des buts : 566/112

Carte nationale Martigny-E 1 : 50 000

Vendredi 23. 5. 0800 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Pt 1852 - Vallon d'Arpette - La Barne - Col d'Arpette - Aiguilles d'Arpette - Col de La Brea - Pt 2090 - Pt 1852

Position des btr. : 572/108

Région des buts : 572/98

Mercredi 28. 5. 0800 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : La Giète - Veudale - Pointe Ronde - Pt 2703 - Pt 2454 - Liapays de Grène - Pt 2778 N - Clochers d'Arpette - Pt 2450 - La Jure - Bovine - Pt 1987 - La Giète

Position des btr. le 28. 5. : 572/108 ; le 29. 5. : 572/105

Région des buts le 28. 5. : 569/99 ; le 29. 5. : 569/99

Samedi 24. 5. 0800 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : La Brea - Combe d'Orny - Luis Reversa - Le Châtelet

Position des btr. : 579/97

Région des buts : 573/95

Lundi 26. 5. 1400 - 1800

Mercredi 28. 5. 0800 - 1800

Judi 29. 5. 0800 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Six Blanc - Mt Brûlé - Mt Rogneux - Pte de Boveyre - Petit-Combin - Pte de la Toule - Vouardette - Limite supérieure des forêts d'Erra et Arpalles

Position des btr. le 24. 5. : 579/97 ; les 26. 5., 28. 5., 29. 5. : 576/97

Région des buts le 24. 5. : 573/95 ; les 26. 5., 28. 5., 29. 5. : 580 - 587/93/99

Tirs aux armes d'infanterie

Vendredi 23. 5. 0700 - 1800

Samedi 24. 5. 0700 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Plateau de Fahy - Le Véla - Arpette

Lundi 26. 5. 0700 - 1800

Mardi 27. 5. 0700 - 1800

Judi 29. 5. 0700 - 1800

Vendredi 30. 5. 0700 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Plateau de Fahy - Le Véla - Arpette - Les Cases

Samedi 24. 5. 0700 - 1800

Mardi 27. 5. 0700 - 1800

Judi 29. 5. 0700 - 1800

Vendredi 30. 5. 0700 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Gorges du St-Barthélémy ouest de la Rasse

Mercredi 21. 5. 0700 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Tir au stand de Monthey

Mercredi 21. 5. 0700 - 1800

Vendredi 23. 5. 0700 - 1800

Samedi 24. 5. 0700 - 1800

Lundi 26. 5. 0700 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Tir au stand de Vernayaz et Follatteres - embouchure de la Dranse dans le Rhône - jusqu'à 2 km. aval de Follattere, y compris les pentes rive droite du Rhône sur une largeur de 200 m.

Mardi 27. 5. 0700 - 1800

Mercredi 28. 5. 0700 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Rive gauche du Rhône - rives gauche et droite du Trient sur une largeur de 500 m. depuis les gorges du Trient jusqu'à l'embouchure du Trient et du Rhône

Mardi 20. 5. 0700 - 1800

Mercredi 21. 5. 0700 - 1800

Vendredi 23. 5. 0700 - 1800

Mardi 27. 5. 0700 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Val d'Arpette - Arpette - La Barne - Les Arpalles - E. Comeire

Mercredi 28. 5. 0700 - 1800

Judi 29. 5. 0700 - 1800

Région des buts et zone dangereuse : Secteur de Prayon - Val Ferret

Pour le détail, consulter les avis affichés dans les communes.

Place d'armes de St-Maurice :
Le Commandant.
Tf. St-Maurice 025 / 3 63 71

Des fenêtres propres en un clin d'œil grâce à ASO pour vitres avec le pratique vaporisateur

ASO dissout instantanément toutes les impuretés, même la crasse la plus opiniâtre. Nettoie vitres et glaces de tout genre.

Flacon original Fr. 1.50
Remplissage . 1.—
Vaporisateur (ne s'achète qu'une fois) . 1.20
Grande bouteille économique de 1 kg Fr. 4.—

Fabricant : A. Sutter, Münchwilen / Tg

SOMMELIÈRE

éventuellement débutante, est demandée par bon café dans importante localité du Centre. Faire offres avec photo sous chiffre P 6673 S Publicitas, Sion.

JEUNE HOMME

de 16 à 18 ans, sachant traire et faucher, demandé dans exploitation moyenne avec tracteur. Bons soins, bonne nourriture et vie de famille assurée. Faire offres à André Corbaz, Flonzel, Le Mont s. Lausanne. Tél. 21 02 26.

SOMMELIÈRE-fille de salle

22 à 28 ans, capable, ayant de bonnes références, serait engagée tout de suite dans bon café-restaurant.

Faire offres à Mme H. Cordey, Café - Restaurant Fleur-de-Lys, Prilly p. Lausanne.

Porteur de pain

est demandé pour tout de suite. - Rosset, boulanger, Bugnon 6, Lausanne.

TÉLÉPHÉRIQUE CHAMPÉRY-PLANACHAUX

Du 11-25 V et du 28 IX-12 X les dimanches et fêtes générales. Du 1 VI-22 IX tous les jours. Départs simultanés de Champéry et de Planachaux : 800 830 910 1015 1115 1210 1300 1415 1510 1545 1630 1700 1715 1815 e Dimanches du 6 VII-31 VIII. h Du 1 VII-31 VIII. v Jusqu'au 30 VI et dès le 1 IX.

HORAIRE

valable du 18 mai 1952 au 4 octobre 1952 publié par le Journal

Le Rhône

TÉLÉPHÉRIQUE RIDDES-ISÉRAABLES

Départs simultanés de Riddes et Iséraables 525 630 715 760 835 930 +1010 1050 1130 1220 1330 1400 1500 1530 1630 1700 1730 1800 1850 2020 2130 2235 a Les samedis et dimanches du 1 IV-30 IX.

Lausanne-Brigue

LIGNE DU SIMPLON

Brigue-Lausanne

Main timetable table with columns for departure/arrival times and station names (Lausanne, Vevey, Montreux, Villeneuve, Aigle, St-Maurice, Evionnaz, Vernayaz, Martigny, Charrat-Fully, Saxon, Riddes, Chamason, Ardon, Châteauneuf, Sion, St-Léonard, Granges-Lens, Noës-Chalais, Sierre, Salquenen, Loèche, Tourtemagne, Gampel, Rarogne, Viège, Brigue).

g Du 26 VII-2 IX. a Dimanches du 15 VI-14 IX. h Chaque nuit, sauf celle du dimanche au lundi et des fêtes générales au lendemain. k Du 24 VII-31 VIII. e Nuits du dimanche au lundi et des fêtes générales au lendemain.

a Du 18 V-9 VII et dès le 1 IX. d Dimanches et fêtes générales et les 12 VI et 15 VIII. b Du 10 VII-31 VIII. e Dimanches du 6 VII-31 VIII. c Jours ouvrables exceptés les 12 VI et 15 VIII. g Du 15 VI-22 IX.

MARTIGNY-CHATELARD-CHAMONIX

Timetable for Martigny-Châtard-Chamonix line, including stations like Martigny CFF, La Bâtiaz, Vernayaz, Salvan, Marécottes, Trétién, Finhaut, Châtard-Giétroz, Châtard-Trient, Vallorcine, Montroc, and Chamonix.

MARTIGNY-ORSIÈRES

Timetable for Martigny-Orsières line, including stations like Martigny CFF, Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Martigny-Croix, Les Valettes, Bovernier, Sembrancher, and La Douay.

BOUVERET-ST-MAURICE

Timetable for Bouveret-St-Maurice line, including stations like St-Gingolph, Bouveret, Evouettes, Vouvy, Vionnaz, Collombey, Monthey, and Massongex.

AIGLE-MONTHEY-CHAMPÉRY

Timetable for Aigle-Monthey-Champéry line, including stations like Aigle, St-Triphon CFF, Monthey-Ville, Monthey CFF, Monthey-Ville, Troistorrens, Val d'Iliez, and Champéry.

DEPARTS DE MARTIGNY-BOURG, TRAMWAY DE MARTIGNY, DEPARTS DE MARTIGNY-GARE

SIERRE-MONTANA-VERMALA

Timetable for Sierre-Montana-Vermala line, including stations like Sierre, St-Mee-de-Laq, Montana, and Sierre.



Grave accident sur un chantier

Un horrible accident est survenu samedi matin dans une galerie d'aménée d'eau du barrage de Mauvoisin, au-dessus de Lourtier. Un jeune Fribourgeois, célibataire, âgé d'une vingtaine d'années, M. Desserre, était monté sur une rame de wagons Decauville circulant à l'intérieur de la galerie. L'ouvrier avait l'intention de passer de la dernière voiture à la première alors que le convoi était en marche. En sautant d'un wagon à l'autre, il glissa et tomba sur les rails. Les roues lui écrasèrent la main droite et le bras gauche, qui durent être amputés à l'hôpital de Martigny.

Ecole cantonale des Beaux-Arts

(Corr.) — La tradition veut que chaque année, les Beaux-Arts clôturent leur année scolaire par une fête, à laquelle sont conviés tous les amis de l'Ecole. Cette année, la municipalité de Martigny-Ville ayant aimablement mis à disposition la grande salle de l'Hôtel de ville, cette manifestation s'y tiendra, le dimanche 25 mai, à 15 heures.

On y procédera, comme d'habitude, à la distribution des certificats, auxquels viennent s'ajouter les prix offerts par les Editions Skira de Genève, les Editions du Portique, Genève-Paris, le Prix Adrien Schüle ainsi qu'un nouveau prix, institué par la « Feuille d'Avis du Valais », à Sion.

Grâce à ces généreux bienfaiteurs, il nous sera permis de récompenser les meilleurs travaux de nos élèves, ce dont nous les remercions vivement.

Cette manifestation sera agrémentée par les productions des élèves du Conservatoire cantonal de musique, qui ont bien voulu nous prêter leur concours.

Le vernissage de l'exposition aura lieu sitôt après, à l'Hôtel de ville même. Cette exposition durera du dimanche 25 mai au dimanche 1^{er} juin, aux heures d'ouverture suivantes : de 16 à 19 h. et de 20 à 22 h.

Nous ne doutons pas que de nombreux amis viendront encourager nos futurs peintres, sculpteurs, décorateurs et applaudir, par la même occasion, le Conservatoire cantonal.

Evionnaz

RENVERSEE PAR UNE MOTO. — Mme Maria Posse traversait la rue de ce village quand elle fut happée et renversée par un motocycliste vaudois, M. Maurice Hertig. Mme Posse fut relevée souffrant d'une jambe cassée, de plaies et de contusions. Elle a été transportée à la clinique St-Amé, à St-Maurice.

Sauvetage des nichées de gibier

Nous croyons utile de rendre le public attentif au fait qu'il est interdit de s'emparer d'une pièce de gibier quelle qu'elle soit (nichées d'oiseaux, levrauts, renardeaux, chevillards, faons de chamois ou marmottes de l'année).

Les personnes trouvées en possession d'une pièce de gibier en période de chasse interdite font acte de braconnage au sens des dispositions de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux et sont punissables d'amendes pouvant s'élever jusqu'à Fr. 600.— suivant la sorte de gibier soustrait. En outre, elles doivent verser des dommages-intérêts suivant la valeur du gibier vivant.

Les enfants étant susceptibles de s'emparer d'œufs de perdrix, de levrauts, etc., les parents responsables doivent les mettre en garde contre ces interdictions. En outre, conformément à l'art. 28 de la loi fédérale, les autorités scolaires doivent veiller à ce qu'on apprenne aux enfants à distinguer les oiseaux protégés, qu'on les renseigne sur l'utilité de ceux-ci et qu'on leur inculque le devoir de les épargner.

En cas de découverte d'une nichée de perdrix ou de faisans dont les œufs risquent d'être abandonnés à cause de la fauchaison printanière, il y a lieu d'aviser tout de suite le poste de gendarmerie ou le garde-chasse de l'endroit qui prendra toutes mesures utiles pour l'acheminement des œufs sur le centre d'élevage de Sion. Il ne faut ni toucher ni manipuler les œufs, mais les recouvrir de telle sorte qu'ils soient à l'abri des rayons de soleil et surtout des ennemis naturels du gibier : rapaces, corbeaux, pies, hérissons, etc.. L'emplacement du nid devra être marqué.

Toute personne qui aura annoncé immédiatement une couvée de perdrix ou faisans abandonnée et aura ainsi contribué au sauvetage de la nichée recevra une prime de Fr. 1.— par œuf récupéré.

Le Service cantonal de la chasse.

Le téléphérique Riddes-Isérables fait de bonnes affaires

Dans le rapport de la Commission des finances sur la gestion du Conseil d'Etat pour l'exercice mai 51-mai 52, nous lisons les lignes suivantes concernant ce téléphérique :

« Le téléphérique Riddes-Isérables a bénéficié dans une certaine mesure de la mise en chantier des grands travaux du Mauvoisin. Les comptes accusent un bénéfice de Fr. 48,245.25, montant qui a été viré au fonds de renouvellement. Le téléphérique ayant été construit en lieu et place d'une route, la commission se demande, vu l'importance de ce bénéfice, s'il ne serait pas indiqué de revoir le tarif d'abonnement des indigènes, soit des usagers journaliers du téléphérique, plutôt que d'alimenter indéfiniment le fonds de renouvellement. »

Ajoutons qu'il serait indiqué également de réduire le tarif voyageurs qui est assez élevé. Isérables et l'Etat n'y perdraient rien au change.

Divagations de chiens

Le Service soussigné rappelle au public qu'il est interdit durant toute l'année et, à plus forte raison, au moment des nichées de gibier, de laisser courir en liberté dans la campagne ou dans les forêts des chiens quels qu'ils soient. Cette disposition est également valable dans les mayens et les alpages.

Les propriétaires de chiens trouvés en faute s'exposent aux sanctions prévues par l'art. 45 de la loi fédérale sur la chasse et sont passibles d'amendes de Fr. 20.— à Fr. 200.—.

En outre, l'arrêté cantonal sur la chasse précise à son article 32 que tout chien errant dans la campagne et de propriétaire inconnu sera séquestré. S'il ne peut être pris, il pourra être abattu par les gardes-chasse nommés par le Conseil d'Etat.

Font exception à cette règle :

1. Les chiens de chasse en période autorisée pour autant qu'ils soient accompagnés d'un chasseur patenté ;
2. les chiens-blaireaux reconnus aptes pour cette chasse dans les limites fixées par l'arrêté cantonal, à l'exception des mois de février, mars, avril, mai et juin ;
3. les chiens de berger spécialisés pour la garde des troupeaux dans les alpages, pour autant qu'ils ne poursuivent pas le gibier. Si tel est le cas, ces chiens doivent être munis d'une muselière ;
4. les chiens de service des douaniers, agents de police et gardes-chasse pour leur garde personnelle ou la poursuite d'une trace humaine.

Les gardes-chasse professionnels et auxiliaires, le personnel forestier (gardes forestiers et aides), tous les agents de la police cantonale et communale et les gardes-frontière fédéraux sont tenus de faire appliquer toutes dispositions relatives à la chasse et de dénoncer les infractions constatées.

Le Service cantonal de la chasse.

Les inspections militaires en juin

BAGNES, Hôtel Giétroz, le 9 juin, à 8 h. et à 14 h. ORSIERES, place de la Gare, le 10 juin, à 8 h. et à 14 heures.

VOLLEGES, place communale, le 11 juin, à 8 h.

ST-MARTIN, maison d'école, le 13 juin, à 8 h. 15.

NAX, maison d'école, le 13 juin, à 15 h.

VISSOIE, place des jeunes, le 16 juin, à 8 h. 45.

AYENT, stand, le 17 juin, à 8 h. 15.

GRIMISUAT, maison d'école, le 18 juin, à 8 h. 15.

SAVIESE, camp de DCA, le 19 juin, à 8 h. et 14 h.

SALVAN, maison d'école, le 20 juin, à 8 h. 15.

Pour de plus amples détails, voir l'affiche officielle.

Devant *mon* fourneau

Croûtes aux morilles

(Recette pour 4 personnes.) Prendre 400 gr. de morilles, 1 décilitre de bouillon ou d'eau, 1 décilitre de crème, le jus d'un citron, du sel et du poivre, et 8 tranches de pain carré de 1 cm. d'épaisseur.

Bien nettoyer les morilles et les ébouillanter. Les couper en petits morceaux et les faire revenir dans du beurre. Saler, poivrer puis saupoudrer avec très peu de farine. Mouiller avec le bouillon, laisser cuire quelques minutes à petit feu, puis ajouter la crème et le citron. Chauffer sans laisser cuire. Garnir les tranches de pain rôties dans l'huile ou le beurre. Servir très chaud.

Soufflé à la rhubarbe

1 kg. de rhubarbe, 100 gr. de noisettes râpées, sucre, 3 œufs.

Laver et couper la rhubarbe en petits cubes et la mettre dans un plat à cuire beurré ; sucrer généreusement. Cuire au four. A mi-cuisson, napper la rhubarbe avec les œufs battus et mélangés aux noisettes. Terminer la cuisson à feu moyen.

Laitues aux tomates

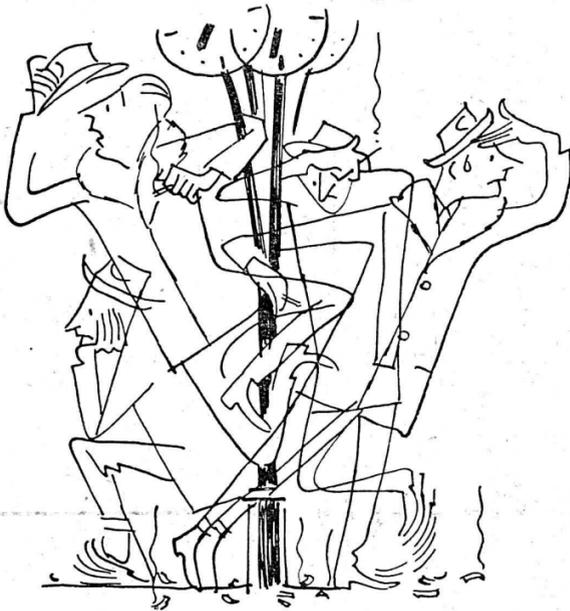
1 kg. de laitues, 100 gr. de lard coupé en fines tranches, 1 petite boîte de purée de tomate.

Couper les laitues en quatre et les faire cuire dans de l'eau salée. Lorsqu'elles sont tendres, extraire l'eau de cuisson (qui peut servir pour la préparation du potage) et les ranger dans un plat à cuire. Recouvrir les laitues de purée de tomate et garnir avec le lard. Gratter au four quelques minutes, le temps de rôtir le lard. Servir avec des pommes de terre en robe des champs.

L'infirme ne demande pas de pitié ; mais il espère notre aide, pour nous montrer ce qu'il peut faire.

H. Roelli.

Vente de cartes Pro Infirmis dans chaque canton. Compte de chèques romand et parrainages II 258.



«Elle» est en retard... ça vous inquiète?

Alors, tenez-vous en à la Parisienne avec filtre*, la seule cigarette qui convienne à votre tempérament sensible.



L'attendez-vous tranquillement?

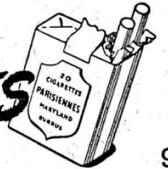
Alors, jeune homme irrésistible, vous êtes fait pour la Parisienne sans filtre, la cigarette du fin connaisseur.

PARISIENNES

un produit Burrus

avec et sans filtre

95 ct.



Feuilleton du journal « Le Rhône »

22

LA FEMME aux yeux changeants

par Jules MARY

On eût dit que cela n'avait jamais existé, que les forges n'avaient jamais appartenu au baron et qu'il n'avait, par conséquent, jamais eu à les vendre.

L'héritage de Latour d'Halbret se trouvait donc réduit au château et aux environs, avec quelques maisons de rapport à Nevers, car les rentes sur l'Etat compaient pour fort peu de chose dans cette fortune.

Le tout, évalué, montait à un million environ, auquel il fallut ajouter les cinq cent mille francs reconnus à Maria Jordannet par contrat de mariage et qui comprenaient les terres et forêts du domaine particulier des forges de Maison-Fort.

Il revenait donc à Manuel quelques centaines de mille francs.

Ce fut bien avant d'avoir dressé un inventaire exact de la fortune, et à première vue, que le notaire annonça ce chiffre au jeune homme, chez le docteur Ménager, à Guérigny.

— Je ne puis vous en garantir l'exactitude absolue, dit M^e Blanchemanche, mais je crois ne pas me tromper d'une centaine de mille francs. C'est donc à peu près la ruine pour vous, monsieur Manuel. Cela ne vous surprend pas. Je vous l'avais prédit et vous vous y attendiez.

— Et vous avez prédit d'autant plus juste, mon cher maître, dit Manuel avec un soupir, que j'ai quatre ou cinq cent mille francs de dettes au moins à Paris. Il m'a fallu vivre en ces dernières années. Certes, j'aurais

pu revenir au château, mais à quel prix ? Etait-ce possible ?... J'aurais pu également vivre de la pension mensuelle de cinq mille francs que mon père ne craignait pas de me laisser faire par cette femme... Le pouvais-je encore ?... Dans ces conditions, j'ai été obligé de faire des dettes... Je suis, jusqu'au cou, entre les mains des usuriers parisiens... J'y laisserai l'héritage, à peu près complètement. Ce qui me restera sera mangé par les frais de succession... Alors — et il dit cela avec un rire ironique, où il était facile de deviner du désespoir et de la haine — je solliciterai un emploi de Mme Jordannet, trop heureux si elle veut bien que j'administre, pour quelques louis par mois, la fortune qu'elle m'a volée...

— La situation n'est pas désespérée, dit le notaire. Il ne me semble pas impossible de plaider en captation d'héritage, en nullité de testament... Le tribunal voudra savoir où est passé l'argent des forges... il ordonnera une enquête... On trouvera vingt moyens différents pour faire rendre gorge à la Jordannet...

— Et aucun ne réussira.

— Peut-être. Ah ! si vous m'aviez écouté, lorsque, autrefois, lors de la vente de ces maudites forges, je vous conseillais d'introduire une demande en interdiction ! Cela aurait donné l'éveil à la justice ! Voyez-vous, monsieur Manuel, continua le rusé bonhomme, il faut gagner du temps, toujours, et un procès retarderait la mise en possession de votre belle-mère... Ce serait autant de gagné... Pendant que le procès se plaide et se replaie, le hasard peut nous servir... et si vous saviez quel excellent avocat que le hasard !... Enfin — laissez-moi vous parler avec ma franchise ordinaire — un procès laisse les choses dans le provisoire, c'est-à-dire dans l'incertain ; vous pouvez gagner, vous pouvez perdre — tout le monde l'ignore. Pendant cela, vous êtes ici, à Nevers, où vous vous répandez dans le monde, négligé par vous depuis longtemps... on vous y accueille... on vous y choie... parce que vous êtes spirituel et joli garçon, que vous avez un nom brillant et que votre situation excite l'intérêt... Alors, il arrive

qu'une jeune fille vous plaît, que vous ne lui déplaisez point, que vous la demandez et qu'on ne vous la refuse pas... Elle est distinguée, naturellement, et elle est riche, ce qui ne gêne rien... Vous l'épousez et libre à vous, ensuite, de perdre le procès de l'héritage, puisque vous aurez gagné l'autre, celui de l'amour ?...

Et le vieux notaire se mit à rire silencieusement, d'un rire fin et indulgent, tout en ajustant son binocle d'or.

— Avouez, mon cher Blanchemanche, dit Manuel en souriant aussi, que vous pourriez préciser et ponctuer davantage cette introduction en mariage ?... Avouez que vous avez, sur le bout des lèvres, un nom que vous n'osez pas prononcer ?...

— Ma foi, vous avez passé la trentaine, monsieur Manuel... Vous devez être rassasié de la vie de garçon. Votre santé est demeurée, heureusement, excellente, mais vos affaires sont en pitoyable état. Vous êtes donc vraiment tout porté à faire un mariage qui vous satisfasse du côté du cœur et remette un peu d'ordre dans votre vie... comme dans vos finances, et il y a, à Nevers, une fillette de vingt ans, fille d'un ami de votre père, — quand votre père avait des amis, — qui me semble devoir être appelée à remplir toutes vos conditions, si nombreuses qu'elles soient et si difficile que vous soyez !...

— Et son nom ?

— Je n'ai aucun motif pour vous le cacher ; du reste, vous la connaissez ; elle s'appelle Rolande de Vandeuil. La présentation serait inutile, et une simple visite de votre part suffirait à renouer des relations trop longtemps interrompues. Mais je cause, je cause, — dit le vieux notaire, — comme si vous n'aviez point d'objections à me faire et comme si les bans devaient être publiés dans huit jours.

» Procédons par ordre... Faisons-nous le procès à Maria Jordannet ?

— Si, franchement, vous me dites que j'ai quelques chances de le gagner et de rentrer dans ma fortune ?... — Vous en avez beaucoup.

— Alors, soit. Donnez des ordres. — Je me charge de tout. Vous n'aurez à vous occuper de rien... Enfin, voilà donc un procès intéressant et dont tout le monde va parler !

Et le bonhomme se frottait joyeusement les mains. Il ajouta :

— En second lieu, mon idée de mariage vous sourit-elle ?

— Je ne dis ni oui, ni non. Je voudrais voir Mlle de Vandeuil avant de me prononcer.

— C'est trop juste.

» Vous la verrez dès demain, je vous le promets.

Le soir de ce même jour, Manuel se promenait, fort inoccupé, dans la campagne des environs de Guérigny, lorsqu'il vit arriver de son côté une amazone, montée sur un alezan magnifique, galopant à bride abattue.

Le cheval s'arrêta net, pliant sur les jarrets, quand il fut à la hauteur de Manuel, et celui-ci reconnut alors Léonide, dont les yeux caressants cherchaient à reconstruire les siens.

Comme il voulait passer sans la saluer, elle dit : — Monsieur de Latour d'Halbret, pourquoi fuyez-vous le château et refusez-vous de vous y installer ? Le château est à vous et ma mère serait heureuse de vous y recevoir.

Il balbutia quelques mots d'excuse et passa outre. La jeune fille resta un instant rêveuse, puis, cravachant son cheval, elle repartit du même train, dans la direction de Maison-Fort.

Toute la journée, elle rêva de cette rencontre.

Déjà, elle pensait à Manuel, depuis le jour où elle s'était trouvée seule avec lui, à la veillée du mort ; sans qu'elle essayât même de s'en rendre compte, l'image du jeune homme flottait dans son cerveau ; avec la compassion qu'il lui avait inspirée, parce qu'elle le voyait triste, était venu un sentiment plus tendre et plus vif... le sentiment ne faisait que de naître, mais il avait, en son cœur vierge, des racines vivaces et il allait s'y développer et grandir.

(A suivre.)

VALAIS

Sembrancher en fête

Le 37^e festival des fanfares conservatrices du Centre s'est tenu dimanche à Sembrancher par un temps radieux et en présence d'une foule considérable. Dix-neuf sociétés ainsi que les magistrats du parti avaient répondu à l'appel de la « Stéphanie », organisatrice de la fête.

La matinée fut consacrée à la réception officielle des fanfares auxquelles M. Luc Delasoie souhaita une chaleureuse bienvenue, à l'exécution du morceau d'ensemble « Matin de fête », de R. Dehaye, sous la direction de M. Marcel Glassey, et à l'office divin, célébré en plein air par M. le révérend curé Darbellay. M. le chanoine Matt prononça une allocution dont les paroles de vérité allèrent au cœur de tous les fidèles.

Puis ce fut le magnifique cortège des sociétés à travers les rues d'un Sembrancher généreusement pavé et fleuri. Nous avons admiré la belle tenue des groupes avec leurs drapeaux, leurs cornes d'abondance et leurs charmantes demoiselles d'honneur. De délicieuses fillettes en costume du pays ouvraient ce beau cortège qui amena musiciens et accompagnants à la cantine de la fête.

Pendant et après le banquet — copieux et excellentement servi —, les sociétés se succédèrent sur le podium et firent entendre leurs morceaux de choix pour le plus grand plaisir des auditeurs. Il serait injuste de relever plus spécialement l'exécution de telle ou telle fanfare, car toutes ont laissé la meilleure des impressions. Les vifs applaudissements qui soulignaient chaque production n'auront pas laissé insensibles musiciens et directeurs.

Nous avons dit plus haut que les magistrats du parti assistaient à la manifestation. Il y avait là, en effet, MM. Schnyder, président du gouvernement, Cyrille Piteloud, conseiller d'Etat, les conseillers nationaux Moulin et Favre, M. Camille Pouget, président du Tribunal cantonal, MM. Coudray et Volluz, préfets respectivement des districts de Conthey et d'Entremont, M. Ed. Troillet, juge instructeur, M. le colonel Marcel Gross, président du Tribunal des districts de St-Maurice et Martigny, etc., etc. La partie oratoire, dirigée par M. Edmond Sauthier, greffier du Tribunal d'Entremont, fut ouverte par M. Schnyder, président du Conseil d'Etat. Se succédèrent ensuite sur le podium MM. Moulin et Favre, conseillers nationaux.

Le Châble

KERMESSE. — Une grande manifestation au profit de la chapelle de Notre-Dame des Ardents, aux Vernans, sera organisée jeudi (Ascension) à la salle Concordia, avec la participation des « Petits Chanteurs de N. D. de Sion, la fanfare « La Concordia » de Bagnes, le groupe des danseurs « No s'astro Bons Bagnas », ainsi qu'une troupe du Théâtre municipal de Lausanne qui présentera « Mon ami le cambrioleur ».

Nul doute que nombreuses seront les personnes qui se donneront rendez-vous à Châble jeudi, attirées par le spectacle de choix préparé à leur intention. (Voir aux annonces.)

La femme élégante porte des bas en nylon

Bas nylon, très fins, couleurs claires,
1^{er} choix **4.20**
Bas nylon, avec talon fantaisie, 1^{er} choix **5.90**
Bas nylon filet **5.50**

MAGASIN de la Place
MARTIGNY - BOURG
S. ABEGGLEN - PFISTER

Dr J. LONFAT

méd.-dentiste
MARTIGNY
ABSENT
jusqu'au 31 mai, cause service militaire.

OCCASION pour employé d'hôtel

A vendre ou à louer dans grande localité, frontière Vaud-Valais,

PENSION-RESTAURANT-Tea-Room

sans alcool. S'adresser au journal sous R 1653.

A vendre une

PONETTE

norvégienne, 4 ½ ans, garantie sur tous les rapports. S'adresser au Domaine des Chantons, Martigny. Tél. 6 17 56.

GAMAY

de Plan-Cerisier. S'adresser au journal sous R 1658.

propriété

de 5 mesures en tréfle et ray-grass. S'adresser à Jules Terretaz, retraité, sous gare Martigny-Ville.

On demande

JEUNE FILLE

pour servir au café et aider au ménage. S'adresser A. Falquier, Café de Rennaz, près de Villeneuve. Téléph. 6 80 85.

A Champex, café-tea-room demande

SOMMELIÈRE

pour la saison d'été. S'adr. au journal sous R. 1662.

Jeune fille de 13 ans

cherche place

pendant les vacances, pour garder des enfants et évt. petits travaux de ménage et de jardin, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — Offres à Alex Guntern, Rottenstr., Viège.

A vendre 14

POUSSINS

avec poules « Bleus de Hollande », ainsi que 4 nichées de

LAPINS

S'adresser à Mme Durand, près de Lumina, Martigny-Ville.

A louer à Martigny

SAINFOINNIÈRE

de 4 mesures ainsi qu'un Pré de même grandeur. S'adresser à Alfred Magnin, Martigny.

Deux repris de justice sous les verrous

On se souvient des nombreux cambriolages commis récemment tant à Vernayaz qu'à Martigny. Des malandrins avaient pénétré par effraction dans les bureaux de la Moderna S.A., de la gare M.-C. et au Buffet M.-C. à Vernayaz, ainsi qu'au Stand de Martigny et dans le bureau postal de Martigny-Croix où ils enlevèrent un coffre-fort contenant une certaine somme et des timbres. Le coffre fut retrouvé avec une partie de l'argent qu'il contenait.

Les investigations de la police de sûreté firent porter les soupçons de celle-ci spécialement sur un ressortissant de la région, A. Reipichler, Valaisan. Les recherches se poursuivirent activement et, en collaboration avec la police vaudoise, il a été possible d'arrêter, à Lausanne, le présumé coupable, ainsi qu'un de ses « copains », le trop célèbre Fernand Butty, spécialiste des évasions.

Après de nombreux « cuisinages », Reipichler — qui avait même fait la grève de la faim — finit par reconnaître avoir été l'auteur de tous les cambriolages cités plus haut. Il est écroué à Lausanne, comme son complice.

Félicitons la police de sûreté de Martigny qui, grâce à sa diligence, a débarrassé la population de deux dangereux repris de justice.

Un camion quitte la route de la Forclaz

Un camion de l'entreprise de transports Daniel Rosset à Trient montait de Martigny à la Forclaz, conduit par M. Fournier de Saxon. Il transportait environ 2000 litres de vin. Arrivé un peu en dessous du col, le chauffeur dut reprendre un virage.

Lorsqu'il faisait marche arrière, les freins cédèrent brusquement et la machine roula au bas du mur. Par chance, le chauffeur fut projeté hors de la cabine et ne fut pas blessé. Il fut toutefois relevé sérieusement commotionné et transporté à l'hôpital de Martigny. Quant aux fûts de vins, ils éclatèrent et environ 1500 litres de liquide se répandirent sur le sol. Le camion a subi de gros dégâts.

L'exemple de Thonon

Sait-on que la Savoie et l'Isère viendront en masse assister à la première fête valaisanne des abricots ?

Des centaines de touristes de France sont déjà annoncés et plusieurs groupes folkloriques s'y joindront pour fraterniser à Saxon, avec les associations costumées du Valais, de Romandie et de la Suisse allemande.

Mais ce que l'on ne sait pas dans le public, c'est le beau geste que vient de faire la Municipalité de Thonon, à l'égard du Valais. En effet, la capitale du beau Chablais avait inscrit à son programme la traditionnelle fête des fleurs qui devait justement se dérouler le dimanche 13 juillet et où, chaque année, s'y donnent rendez-vous des milliers de visiteurs, dont beaucoup viennent de Suisse.

Or, pour ne pas entraver la fête valaisanne des abricots, dimanche 13 juillet, et afin que l'Harmonie Chablaisienne, dirigée avec maestria par M. Breton — un ami de M. Santandrea, directeur de l'Harmonie municipale de Sion — puisse accompagner un nombre important de Thononais et tous attendus à Saxon, M. Georges Pianta, le jeune et sympathique maire de la cité sabandienne, grand ami du Valais et de la Suisse, a convoqué le Conseil municipal de Thonon, ainsi que toutes les sociétés locales, pour décider à l'unanimité de renvoyer sa fête des fleurs.

Ce geste magnanime et délicat envers le Valais mérite d'être signalé en large place dans la presse valaisanne. Nous pouvons assurer toute notre reconnaissance à M. Pianta et à toute la ville de Thonon, comme aussi à M. Brasier, président des Fêtes de Thonon. Leur attitude amicale, leurs égards spontanés font honneur à la Savoie et nous en tirons volontiers une grande leçon pour nos petites cités rhodaniennes qui, quelquefois, se croient obligées de contrecarrer la fête d'une ville voisine, en y organisant rapidement, le même jour, une autre manifestation, comme cela fut le cas de l'année dernière, hélas ! F. F.

La votation de dimanche

C'est par 6000 voix de majorité que le peuple valaisan a rejeté l'initiative socialiste.

Voici les résultats de notre canton par districts :

	Oui	Non
Conches	50	622
Rarogne oriental	19	297
Brigue	212	811
Viège	233	1261
Rarogne occidental	38	706
Loèche	127	570
Sierre	949	1148
Hérens	255	400
Sion	717	889
Conthey	246	559
Martigny	734	1055
Entremont	277	615
St-Maurice	360	563
Monthey	417	1117
Militaires	18	24
Total	4642	10,637

Renouvellement des provisions de ménage

L'Office cantonal de l'économie de guerre communale :

En été 1950, le Département de l'économie publique a invité les entreprises et les foyers à constituer des réserves de vivres. Il rappelait que la situation pourrait un jour s'aggraver et qu'il faudrait, pour organiser et introduire le rationnement, suspendre pendant deux mois au plus la vente du sucre, du riz, des légumineuses, de l'orge et de l'avoine, de la farine, de la semoule, des pâtes alimentaires, de la graisse et de l'huile comestible. La population a répondu à cet appel dans

Lens

NOMINATION. — Le Département des travaux publics et des forêts vient de nommer M. Marius Emery, de Chelin, actuellement garde-chasse, aide forestier pour les communes de Lens et d'Icoigne.

Pas de nouvelles de deux disparus

Malgré toutes les recherches, on est toujours sans nouvelles du nonagénaire Joseph Rouiller, de Martigny-Combe, et du petit Pierre Bollin, disparu à La Bâtiaz. Pour retrouver ce dernier, un radiesthésiste et des soldats d'une école de recrues ont préts leur concours samedi, mais les recherches furent vaines.

Etranger

Un gratte-ciel suisse a été inauguré à Milan

Samedi matin, à 11 h. 30, a été inauguré le Centre suisse de Milan, c'est-à-dire le grand bâtiment de vingt étages, haut de 78 mètres, construit place Cavour.

Le discours officiel a été prononcé par notre ministre de Suisse à Rome, M. Celio.

Quatre ouvriers tués par une explosion

Quatre ouvriers ont été tués et quatre blessés lors d'une explosion qui s'est produite dans un transformateur de l'usine électrique de Kilmarnoe, en Ecosse. Le courant a été coupé dans une grande partie de l'Ecosse et n'a pu être rétabli qu'au bout de vingt-quatre heures. Avant l'explosion, un câble s'était détaché à quelque 3 km. de Kilmarnoe.

Un timbre de prix

Un timbre rarissime des colonies britanniques datant de 1927 a été vendu à Londres pour 850 livres sterling. Le timbre est noir et porte le tampon de la poste par avion. Il avait été acheté en Amérique du Sud à un collectionneur qui en avait fait l'offre par câble.

Une mère se noie avec ses 3 enfants

Mme Minguy, habitant le département de l'île-et-Vilaine, s'est noyée dans un étang dimanche, entraînant dans la mort ses trois enfants : deux filles âgées respectivement de huit et quatre ans et son petit garçon Henri, âgé de deux ans. Les robes des fillettes étaient attachées aux vêtements de leur mère par des épingles de sûreté.

une mesure satisfaisante. Toutefois, par la suite, on a constaté que de nombreuses familles avaient consommé partiellement ou entièrement leurs réserves. Or, ces réserves jouent un rôle réellement important dans nos mesures de prévoyance et pour notre défense nationale ; elles perdent cependant toute leur valeur si elles ne sont pas maintenues en permanence en bon état de conservation et renouvelées périodiquement.

Pour donner aux provisions de ménage le caractère d'une « réserve de fer », le commerce des denrées alimentaires a accepté de mettre en vente un paquet spécial contenant 2 kg. de sucre, 2 kg. de riz, 1 litre d'huile ou 1 kg. de graisse comestible. Le prix de ce paquet varie entre Fr. 8.— et 9.—. Ce mode de faire a été introduit pour permettre à chacun d'avoir la réserve minimum indispensable. Il est bien entendu que chaque foyer peut choisir le système qui lui convient le mieux, acquérir le paquet-type ou continuer, comme auparavant, à acheter chaque article séparément. L'essentiel reste la présence permanente d'une réserve familiale.

Chaque ménage devrait aussi avoir une provision de savon et de poudre à lessive.

Le chanoine Detry a rejoint le Congo belge

Placé par le gouvernement belge à la tête d'une expédition d'exportation du massif du Ruwenzori, le chanoine Jules Detry, de la Congrégation du Grand-St-Bernard, est arrivé hier lundi à Stanleyville (Congo belge). De là, au volant d'une automobile, il traversera la forêt équatoriale jusqu'à Beni, d'où il se rendra dans la région des volcans et à Costermansville, au bord du lac Kivu, le Léman du Congo. Ces visites officielles au gouverneur général et aux gouverneurs des provinces orientales et du Kivu étant faites, il se rendra à Mutsora, au pied de la chaîne du Ruwenzori, où, pour la Pentecôte (1^{er} juin), il sera à son camp de base de l'expédition.

C'est là que le rejoindront, vers la fin juin, comme nous l'avons déjà annoncé, le major Rodolphe Tissières de Martigny et le guide Robert Coquoz de Salvan.

Un cas tragique de contagion de la tuberculose.

M. Châtelain, député de Delémont, a déposé l'interpellation suivante sur le bureau du Grand Conseil bernois :

« La population du village de Movelier et de toute la région avoisinante est mise en émoi par la découverte d'un grave foyer de tuberculose dû à un instituteur fribourgeois désigné en remplacement dans la classe supérieure de l'école primaire de ce village.

Bien que cet instituteur n'ait été en fonctions que pendant deux mois, sur 34 élèves de sa classe, 31 ont réagi positivement à la tuberculose. Seize enfants sont atteints d'une tuberculose primaire des poumons et quatorze d'entre eux ont dû être immédiatement placés pour plusieurs mois dans un sanatorium. Les autres sont soignés à domicile. Il en résulte un dommage très important, peut-être même durable pour la santé des enfants qui sont tous issus de familles très modestes.

Ce cas semble démontrer qu'en matière de prophylaxie de la tuberculose dans les écoles, les dispositions de la loi du 13 juin 1928 n'ont pas reçu jusqu'à présent une application suffisamment stricte et qu'il conviendrait de rappeler aux autorités scolaires les obligations qui leur incombent dans ce domaine. En outre, il est à craindre que des personnes adultes aient été contaminées.

Quelles mesures le Conseil exécutif (Conseil d'Etat) entend-il prendre pour : a) extirper le foyer de tuberculose à Movelier ; b) éviter le retour de pareils faits et assurer à l'avenir une meilleure protection de la santé des enfants dans les écoles publiques ; c) réparer le dommage subi. Vu la nature des faits, l'urgence est demandée. »

— Le prix des critiques a été attribué lundi soir à M. Georges Borgeaud, d'origine suisse, pour son roman « Le Préau », par 7 voix contre 3 à M. Samuel Beckett, auteur de « Malone meurt ».

— La fièvre aphteuse a fait son apparition dans deux localités des cantons de Berne et Soleure.

— Le Dr de Véricourt, conseiller municipal à Paris, vient de faire la proposition originale d'installer un carillon au sommet de la tour Eiffel.

LA VERRERIE DE MARTIGNY ENGAGE

pour entrée immédiate, le personnel permanent suivant :

Jeunes filles et jeunes garçons

âge minimum 15 ans révolus

Ouvrières.

Se présenter le matin aux

USINES DU MAGNESIUM
Martigny-Bourg

La Fabrique de brosses JUST

à WALZENHAUSEN

offre la représentation exclusive, dans le secteur pour Ardon et environs, clientèle privée. — Bon gain durant toute l'année, existence assurée. Le postulant admis sera bien formé. Connaissance de la vente pas nécessaire. Les ouvriers ou artisans ont de grandes possibilités d'améliorer leur situation.

Nous demandons bonne présentation, travail intensif, service sérieux de nos clients.

Faire offres manuscrites avec photo, âge, état civil à la

Maison JUST
à Walzenhausen / App.

On vendrait sur pied la

RÉCOLTE D'UNE FRAISIÈRE

de 3 mesures environ (en bon état), région Chamousson.

S'adresser par écrit au journal « Le Rhône » à Martigny sous chiffre R. 1661.

A vendre

camion

3 tonnes, basculant 3 côtés, en parfait état. Offres sous chiffre P 6501 S Publicitas Sion.

A vendre un lot de beaux

porcs

de deux mois. S'adresser à Maurice Pignat, tél. (026) 6 59 79, Vernayaz.



Pour votre...

Veston 68.-
Pantalon 19.-
Polo 8.90

adressez-vous chez

P. M. GIROUD

CONFECTIONS

Chémiserie - Chapellerie

MAGASIN BAGUTTI

Chaussures FIBA-Sports

Sport et réparations

MARTIGNY

Téléphone 6 14 40

MARDI 20 MERCREDI 21 JEUDI 22 (ASCENSION 14 H. 30)

*Un grand film policier
extraordinaire... palpitant... dynamique...*

LE PRIX SPÉCIAL AU FESTIVAL DE LOCARNO

TERREUR SUR LA VILLE

(Il marchait la nuit)

avec

RICHARD BASEHART l'assassin au visage enfantin
SCOTT BRADY le policier aux méthodes inédites

Poignée de nouvelles

Mieux qu'à Ouradour. — En Bucovine (Roumanie), les paysans de deux villages (situés près de la ville de Radautzi) se sont soulevés parce que les autorités leur avaient interdit de s'approprier en bois dans les forêts du voisinage. Les forces de milice envoyées sur place ont été impuissantes à ramener l'ordre. Le commandant soviétique a pris alors l'affaire en main. Des avions militaires ont pris leur vol et les communes révoltées ont été soumises à un intense bombardement aérien. Les deux villages ont été littéralement rasés.

Aux armes, citoyennes! — Le régime communiste hongrois vient d'instaurer l'instruction obligatoire pour les femmes. Les cours sont confiés à des communistes expérimentés. Dans les instructions destinées à ces femmes, il est notifié notamment :
« L'heure est proche où toutes les femmes devront suivre l'exemple des femmes de l'URSS. Elles doivent se préparer et arriver à tirer à la perfection, des fenêtres, des toits, des maisons, des arbres en forêt, ou des arbres ».

Les femmes soviétiques ne doivent plus être des femmes mais des furies.

Grand Conseil

SEANCE DU VENDREDI 16 MAI 1952
Présidence : M. Franz Imhof

Nominations

M. le député Chappaz propose au nom du groupe conservateur la candidature de M. Antoine Barras, député de Chermignon, hôtelier à Montana. Pas d'autres propositions. M. Barras est élu par 93 voix sur 97 bulletins valables, comme 2^e vice-président du Grand Conseil.

Sont élus : président du Tribunal cantonal M. Camille Pouget par 95 voix sur 102 bulletins valables ; vice-président du Tribunal cantonal : M. Victor de Werra, par 95 voix sur 102 bulletins valables.

M. Aloys Copt, d'Orsières, est élu membre suppléant de la commission de recours en matière fiscale, en remplacement de M. Ernest Voutaz, démissionnaire.

Achat de l'immeuble de la Banque cantonale

MM. les députés sont appelés à examiner un décret concernant l'achat de l'immeuble de la Banque cantonale. En raison de son développement, la Banque cantonale se voit dans la nécessité de trouver une solution au problème du logement de ses services pour l'avenir et pour une longue durée. Depuis un certain nombre d'années déjà, la question est à l'étude.

M. Bourdin, rapporteur français, estime que la solution idéale pour la Banque est de bâtir un nouvel immeuble. Mais cette solution ne peut intervenir que si l'ancien bâtiment trouve preneur. L'Etat a intérêt à acquérir à de bonnes conditions le bâtiment en question pour y loger une bonne partie de ses services administratifs.

M. le conseiller d'Etat Gard, répondant à M. Luyet, déclare qu'il n'est pas dans l'intention de la Banque d'entreprendre immédiatement la construction d'un immeuble, mais que les travaux ne seront commencés que lorsque la conjoncture le permettra. Une fois le décret voté, la Banque pourra envisager dès maintenant les mesures à prendre pour trouver la solution la plus favorable au problème du logement de ses services.

Le projet de décret est accepté en 1^{re} et 2^e lecture.

Constitution de réserves de crise

Lors d'une précédente séance, après avoir entendu le rapport de M. Amacker, député de St-Maurice, la Haute Assemblée avait voté l'entrée en matière sur le projet de décret. Il est voté en 1^{re} lecture. Il sera soumis aux délibérations de la Haute Assemblée en 2^e débats lors de la session prorogée qui est fixée à fin juin prochain.

Aménagement de l'aérodrome de Sion

La nécessité de promouvoir le trafic aérien dans notre canton et de développer l'aérodrome de Sion a engagé le Conseil d'Etat à présenter à la Haute Assemblée un projet de décret concernant des travaux d'aménagement sur le dit aérodrome.

MM. Benjamin Zufferey et Fux, rapporteurs, concluent à l'entrée en matière, constatant l'urgence de doter notre aérodrome d'aménagements et d'installations lui permettant de remplir convenablement sa tâche.

Le projet de décret est voté en 1^{re} et en 2^e lecture.

SEANCE DU SAMEDI 17 MAI
Présidence : M. Franz Imhof

Le nombre des députés

Avec le système électoral actuellement en vigueur, le nombre des députés au Grand Conseil va sans cesse augmentant et il ne serait plus possible de loger dans la salle, dans une dizaine d'années, tous les représentants du peuple. Pour parer à cette constante augmentation, le Conseil d'Etat et la commission du Grand Conseil proposent de réviser l'article 84 de la Constitution valaisanne en fixant à 130 le nombre de députés.

Les sièges seraient répartis entre les districts de la manière suivante : Le chiffre total de la population suisse du canton est divisé par 130. Le quotient ainsi obtenu est élevé au nombre entier immédiatement supérieur et celui-ci constitue le quotient électoral.

Martigny

Accident de moto à La Bâtiatz

Dimanche, deux motocyclettes sont entrées violemment en collision au virage de La Bâtiatz. L'une d'elles était conduite par M. Maurice Vouilloz de Martigny, et la seconde par M. Joseph Gyr, de Zurich, qui avait pris en croupe Mlle Estelle Mathieu. Les trois occupants furent projetés à plusieurs mètres et assez sérieusement blessés. On s'empressa de les secourir et un médecin, appelé sur les lieux, les fit transporter immédiatement à l'hôpital du district.

M. Gyr souffre de fractures à une main et à un pied ; Mlle Mathieu a également une main fracturée. Quant à M. Vouilloz, il sort de l'aventure avec des dents et un pied cassés.

Les deux machines sont passablement endommagées.

Nécrologie

Aujourd'hui mardi a été enseveli à Montreux, à l'âge de 81 ans, M. Alfred Girard, originaire de Martigny, retraité des PTT. Après avoir gravi tous les échelons de la hiérarchie administrative, il fut nommé chef de l'important bureau des télégraphes de Montreux. Le défunt s'intéressait beaucoup à la viticulture ; il possédait des vignes au coteau de Martigny.

Jusqu'à cette année il avait toujours joui d'une excellente santé.

Nous présentons à sa veuve, Mme Cécile Girard-Collomb, et à ses cinq enfants nos condoléances les plus sincères.

— Demain mercredi sera ensevelie, à l'âge de 62 ans, Mme Henriette Bochaty-Chappot. La défunte était avantageusement connue comme couturière et avait formé de nombreuses apprenties.

Nous présentons à ses proches nos sentiments de vive sympathie.

MARTIGNY-BOURG Promenade scolaire

Les écoles de Martigny-Bourg effectueront leur promenade le 28 mai avec comme but la ville de Fribourg et ses alentours.

Le parcours se fait en cars avec l'itinéraire suivant : à l'aller par le Col des Mosses et Broc et le retour par le lac de Rossens, Bulle, la Corniche, Vevey.

Le départ aura lieu à 6 h. 30 sur la place Centrale de Martigny-Bourg ; l'arrivée est prévue pour 21 h. environ.

Le prix de la course est de Fr. 12.— pour les personnes accompagnantes qui peuvent également s'inscrire pour le dîner à Fr. 5.—.

Les inscriptions sont prises par le personnel enseignant ou par le bureau municipal jusqu'au samedi 24 courant à midi.

Sion

La piscine a ouvert ses portes

La saison chaude revenue incite les gens à se rafraîchir quelque peu. Et c'est avec plaisir que les amateurs d'une « bonne trempette » — grands et petits des deux sexes — ont retrouvé le chemin de la piscine, où son gardien, M. Escher, s'est fait un point d'honneur de bien recevoir ses hôtes, soit à la buvette soit au restaurant, après la plongée...

Nouveaux établissements

A l'avenue Ritz, M. A. Varone a inauguré dimanche son tea-room-restaurant « Aux Vieux Marronniers ».

Magnifiquement situé et agencé avec beaucoup de goût, cet établissement connaîtra sûrement une bonne renommée.

A l'avenue du Midi, dans le grand bâtiment Elysée, les grands magasins Gonset S.A. viennent également d'inaugurer leurs nouveaux locaux de vente. Depuis plus de vingt ans installés à la rue de Lausanne, les locaux étaient devenus trop exigus et nul doute que le déplacement permettra à cette sympathique maison de prendre une nouvelle extension commerciale.

A la section séduisante de la Caisse-maladie chrétienne-sociale

Sous la présidence de M. Albert Antonioli, les membres se sont réunis dernièrement pour la lecture des comptes de l'exercice 1951. C'est ainsi que la section a accordé des prestations s'élevant à Fr. 45,368.—.

Notons que M. Antonioli, qui préside la section depuis 15 ans, a donné le meilleur de lui-même pour cette belle cause sociale, et que M. le conseiller d'Etat Schnyder honorerait cette assemblée de sa présence sympathique.

— En gare d'Annemasse, un cheminot a été happé par une locomotive en manœuvre et décapité.

Chaque district obtient autant de députés et de suppléants que le chiffre de sa population suisse de résidence contient de fois le quotient électoral. Si, après cette répartition, tous les sièges ne sont pas attribués, les plus forts restes entreront en ligne de compte. De cette façon, le chiffre actuel de 131 députés serait ramené à 130, ce qui ne modifie que d'une unité la composition actuelle du Parlement. Cette révision est acceptée sans opposition par le Grand Conseil. Le vote populaire interviendra avant le renouvellement du Grand Conseil, en mars 1953.

SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

TERREUR SUR LA VILLE (Il marchait la nuit).

L'Etoile a l'honneur de vous présenter en grande première un film policier extraordinaire, irréprochable, sans défauts, palpitant, dynamique. Ce film a obtenu le Prix spécial au Festival de Locarno pour le film policier le plus remarquable, en considération de ses qualités éminentes.

Enfin du vrai, du grand cinéma, avec des acteurs tels que Richard Basehart, l'assassin au visage enfantin, et Scott Brady, le limier aux méthodes inédites.

La magistrale réalisation d'Alfred Werker.

Attention ! Jusqu'à jeudi (Ascension), matinée à 14 h. 30.

Dès vendredi : L'AMOUR, MADAME.

Le célèbre interprète de « Bobosse », François Périer, et Arletty, plus dynamique, plus trépidante que jamais dans un grand film français qui vient de remporter un immense succès simultanément à Genève et Lausanne, après avoir fait des records de recettes aux cinémas Marignan et Marivaux de Paris.

Un magnifique film comique, léger, amusant ; un dialogue rempli d'esprit, des situations imprévues, des gags, du rire. Ne manquez pas ce film qui représente tout l'esprit français.

SAXON — Cinéma REX

Mercredi et jeudi (Ascension), deux jours seulement : MEURTRES, avec Fernandel qui perd la tête, perd la face, fait oublier son sourire, se démasque et nous découvre un tout grand acteur dramatique dans un tout grand film profondément humain.

Vendredi, samedi et dimanche : un double programme exceptionnel :
CRI D'ALARME, ou 30 années d'histoire du Traité de Versailles à nos jours, et
JALOUSIE, une histoire d'amour passionnée avec Ingrid Bergman et Robert Montgomery.

Corso-Cinéma, Martigny

Mercredi 21 et jeudi (Ascension), à 14 h. 30 et 20 h. 30 (enfants dès 7 ans), réédition du plus grand succès de l'écran, d'après le roman de Raphaël Sabatini : CAPITAINE BLOOD, avec Errol Flynn et Olivia de Havilland. Parlé français. Les aventures extraordinaires d'un héros de légende.

Dès vendredi 23 mai, par privilège spécial, le Corso présentera « Le Grand Prix de Vichy 1952 » : MA FEMME EST FORMIDABLE, avec Fernand Gravy et Sophie Desmarets.

Important : Notre horaire d'été débute cette semaine. Il y aura des séances régulières du vendredi au jeudi (sauf lundi et mardi, relâche).

ORSIERES — Cinéma

LE 84 PART EN VACANCES : Gaston Bernod, conducteur de l'autobus 1202 de la ligne 84, apprend le matin même où il a monté sur son engin un économiseur d'essence de son invention, que sa petite amie le délaisse. Elle roule sur le trajet du 84 dans la voiture du beau Pierrot. Bernod et son 84 suivent la voiture de Pierre. Tant pis pour les voyageurs. On ne stoppe qu'à bout d'essence, devant une auberge où Pierrot s'est aussi arrêté. La maréchassée s'en mêle, des canons de 75 entrent en action et l'on assiste à une succession d'aventures inénarrables.

FULLY — Ciné Michel

La fille de Churchill, cette semaine, sur l'écran Michel. Pour la fête de l'Ascension, le cinéma Michel a eu la main heureuse en vous présentant le grand film ODETE AGENT S 23, dont l'héroïne est la propre fille de Churchill dans un rôle émouvant et historique. La critique a été unanime pour reconnaître dans cette bande un chef-d'œuvre de l'écran et une page de gloire pour le peuple anglais.

CINÉMA - ORSIÈRES

Les 21 et 22 mai

Le 84 part en vacances

RELLYS - PAULINE CARTON

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI : 7.00 La leçon de gymnastique. 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert du matin. 9.15 et 10.10 Emission radiophonique. 9.45 Trois pages de Berlioz. 10.40 Chants d'Auvergne. 11.00 Mosaïque musicale. 11.45 Vies intimes, vies romanesques. 11.55 Deux pages de Beethoven. 12.15 Roses du Midi, valse de Strauss. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.46 Informations. 12.55 Sans annonces. 16.00 L'Université des ondes. 16.30 Emission commune. 17.30 La Petite Fadette, de G. Sand, et Mélodies françaises. 18.00 Le rendez-vous des benjamins. 18.30 La femme dans la vie. 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations et Tour d'Italie cycliste. 19.25 Point de vue de la Suisse. 19.35 Rendez-vous. 19.55 Questionnez, on vous répondra ! 20.10 Refrains des quatre saisons. 20.30 Carnets de route. 20.45 Le mercredi symphonique. 22.10 Emission internationale des Jeunesses musicales. 22.30 Informations. 22.35 L'actualité internationale. 22.40 Pénombre.

JEUDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.10 Œuvres de Händel et J.-S. Bach. 12.00 Dolly-Suite, de Fauré. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Gisèle, de Adam. 12.46 Informations. 12.55 Musique viennoise. 13.10 Belles pages de F. Schubert. 14.00 François, le petit mousse. 14.30 Fées de l'écran. 14.50 Concerto italien, de Bach. 15.00 Les Saisons, de Haydn. 17.10 Un marché d'ici et 17.15 Reportage sportif. 18.10 Un menuet, de Schubert. 18.15 Rencontre des Eglises évangéliques. 18.35 Un choral de Bach. 18.40 Problèmes suisses. 18.50 Musique populaire suisse. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Information et Tour d'Italie cycliste. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Quatuor en sol majeur, de Mozart. 20.00 Indulgence plénière, feuilleton. 20.40 Concert de musique de chambre. 21.00 L'Echelle de Jacob. 21.30 Jephthé. 22.00 Hommage à Ramuz. 22.30 Informations. 22.35 Harpe, flûte et violoncelle. 23 h. Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

VENDREDI : 8.50 Voulez-vous apprendre l'anglais ? 7.00 La leçon de gymnastique. 7.10 Musique du matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission commune. 12.15 Le memento sportif. 12.20 Musique militaire. 12.30 Les cinq minutes du tourisme. 12.35 Suite de danses espagnoles. 12.46 Informations. 12.55 La photo qui chante. 13.05 Le catalogue des nouveautés. 13.25 Méphisto-Valse, de Liszt. 13.35 Sonate pour flûte, violon, violoncelle et piano, de Grétry. 18.45 La femme chez elle. 16.30 Emission commune. 17.30 La Petite Fadette, de Sand, et Mélodies russes. 18.00 Les chromosomes. 18.15 Musique française moderne. 18.30 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40 Pages violonistiques. 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.05 Les Nations Unies vous parlent. 19.15 Informations et Tour d'Italie cycliste. 19.25 La situation internationale. 19.35 Et le massacre continue... 20.10 Pour ou contre les « reprises ». 20.30 Musique légère. 20.40 La pièce du vendredi : Sucre, Poivre et Sel. 21.15 Aspects du génie de Mozart. 22.10 L'heure exquise. 22.30 Informations. 22.35 La chronique des institutions internationales. 22.45 Musique légère et derniers propos.

Cinéma

Jeudi 22
dernières séances 14 h. 30 et 20 h. 30

Un brutal chef-d'œuvre du film policier

Il marchait la nuit

avec Richard Basehart, Scott Brady

Dès vendredi 23 :

L'Amour, Madame

avec Françoise Périer et Arletty

Mardi, mercredi à 20 h. 30, Jeudi (Ascension) à 14 h. 30, 16 h. 30, 20 h. 30 :

Odette, agent S 23

Une page historique qui vous tient en haleine du commencement à la fin

Salle climatisée naturellement

Mercredi et jeudi (Ascension, 14 h. 30) :

Un grand film profondément humain

MEURTRES

avec Fernandel

Vendredi, samedi, dimanche (14 h. 15) :

Un double programme exceptionnel

CRI D'ALARME

JALOUSIE avec Ingrid Bergmann

Jeudi 22 mai - Fête de l'Ascension

Salle Concordia

LE CHABLE - BAGNES

Kermesse

en faveur de la Chapelle de N.D. des Ardents aux Vernays

10 heures Office divin chanté par les Petits chanteurs de N.-D. de Sion (70 exécutants)

A la sortie des offices : Concert-apéritif par la fanfare la « Concordia » de Bagnes

Dès 14 heures Concert par les petits chanteurs

Danses du Vieux-Pays par le groupe « No s'atro Bons Bagnas »

A 20 h. 30 Le Théâtre municipal de Lausanne dans

MON AMI LE GAMBRIOLEUR

Cantine : Buffet froid bien garni Raclettes
Jeux divers Tombola

COURTES NOUVELLES

— Ouvrant la 4^e session du Parlement, le général Franco a prononcé un discours de 45 minutes au cours duquel il annonça la fin du rationnement dans le pays pour le 1^{er} juin.

— Selon le général J. Lawton Collins, chef de l'état-major général des troupes américaines de terre, l'armée des Etats-Unis dispose maintenant de canons à même de tirer des projectiles atomiques.

— Le plus grand paquebot américain, le « S.S. United States », effectuera son premier voyage le 3 juillet de New-York au Havre et à Southampton. Ce transatlantique de 52,000 tonnes comporte 12 ponts et peut transporter 2000 passagers.

— Au cours d'une conférence tenue à Genève, l'Organisation Mondiale de la Santé a pris la décision de lancer une campagne mondiale contre la paralysie infantile. Des laboratoires de recherches seront établis dans divers pays pour étudier les moyens de repérer ce fléau, de le combattre et de l'enrayer. Un spécialiste américain, le Dr Morris Fischbein, a déclaré que le succès dans la lutte contre la poliomyélite au moyen de vaccins n'était plus qu'une question de temps.

CORSO

Mercredi soir 21 et
Jeudi-Ascension
à 14 h. 30 et 20 h. 30

Enfants dès 7 ans

Réédition du plus grand succès de l'écran, d'après le roman de Raphaël Sabatin

CAPITAINE BLOOD

avec
ERROL FLYNN

dans sa plus prestigieuse création
et l'incomparable

OLIVIA DE HAVILLAND

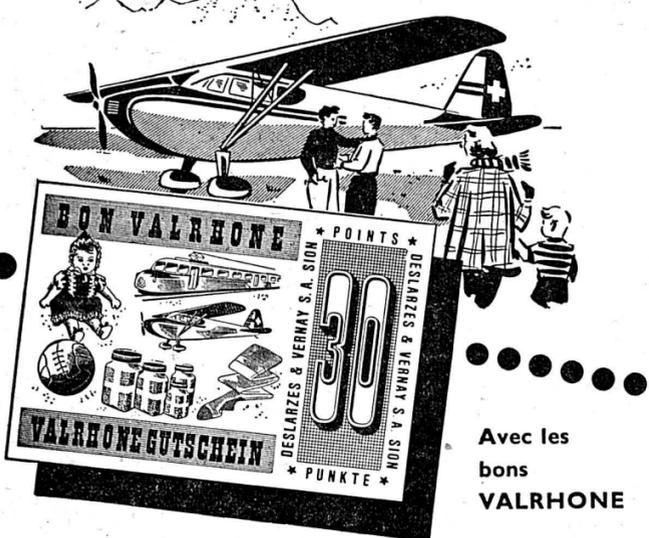
Dès vendredi
„LE GRAND PRIX DE VICHY 1951“
MADAME EST FORMIDABLE

Au printemps PRENEZ du CIRCULAN! Cure Fr. 20.55

Contre les troubles de la CIRCULATION!

Efficace contre: artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids et engourdis. Extraits de plantes
CURE moyenne, Fr. 11.20 Flacon original, Fr. 4.95 Chez votre pharmacien et droguiste

OFFREZ-VOUS UN BAPTÊME DE L'AIR!



Vous arriverez très rapidement à obtenir cette belle prime, ou d'autres, car la valeur en points des bons VALRHONE est élevée et vous les trouverez dans toute une gamme d'excellents produits, journalièrement utilisés dans le ménage: café—cacao—thé—miel—riz—raisins secs, etc. Demandez les bons produits VALRHONE à votre fournisseur habituel.



Produits VALRHONE
produits de qualité

A vendre très beaux sujets

OISONS

Toulouse et Emden

CANETONS

Pékin et Kaki
PARC AVICOLE
DE CHARNOT - FULLY
Basse-cour de section contrôlée, tél. 026 / 6 32 59.
Nouveau gérant: Hans Enzler.

A louer à Chemin-Dessus, pour la saison d'été,

CHALET

meublé de 2 appartements, un de 2 pièces, un de 4 pièces, sans literie. Eau, lumière, téléphone. Prix avantageux. — S'adresser à Eugène Debétaz, Le Castel, Martigny-Bourg.

Cause manque de place et cessation d'élevage, à vendre tout un matériel de 1^{re} qualité, de fabrication: 12

RUCHES

pastorales Rithner, 1 pépinière pratique, 200 cadres de hausse et 100 de corps bâtis, sains, un extracteur et divers matériel. Le tout neuf ou état de neuf. Occasion exceptionnelle pour exploitation voulant s'agrandir. Charles Henry, Rochetaz 35, Pully. Tél. 28 04 44, depuis 12 h. 30.

ECHALAS

Mais à semer
Engrais
Semence
Liens pour arbres

Société d'Agriculture

MARTIGNY - VILLE
Tél. 6 14 44 (dépôt 6 18 50)

F19



FIX
fait briller
comme
un miroir!

FIX
mousse
lave
nettoie tout
fait briller
comme un
miroir

Après un nettoyage avec FIX, tout brille et respandit dans la cuisine et dans la maison: des assiettes aux casseroles, des planchers aux parois! FIX nettoie si facilement, avec tant de ménagement! FIX offre en outre le maximum de propreté pour un minimum d'argent! Laver des salopettes avec FIX n'est plus qu'un jeu d'enfant!

Grand paquet fr. 1.-

Le nouveau FIX dissout en un clin d'œil graisse et saleté... à bien meilleur prix encore!

Un produit Sunlight

On cherche
JEUNE FILLE
comme aide au ménage. — Italienne acceptée.
Boucherie Mudry, Martigny.

On cherche
ouvrières
pour la cueillette des fraises. Gros gage. S'adresser sous chiffre R 1656 au journal.

On cherche pour tout de suite
SOMMELIÈRE
Café des Colombes, Léon Raboud, Collombey, tél. (025) 4 26 76.

Impr. PILLET, Martigny

A VENDRE

1 vélo homme d'occasion, état de marche, 25 fr.; 1 robe velours noir, manches courtes, 2 robes d'été, l'une noire et l'autre bleu-blanc, 1 costume d'été 2 pièces, clair, 1 jupe brune plissée, le tout taille 38, 1 paire souliers daim noir, n° 37½, le tout 45 fr. — S'adr. sous chiffre R 1654 au bureau du journal.

AVIS

On offre à vendre, à Martigny-Ville, dans quartier tranquille et abrité, une petite

VILLA

avec confort. Prix avantageux et facilité de paiement. Adresser offres sous chiffre R 1655 au journal.

A vendre une nichée de PORCELETS

de 6 semaines. S'adresser par téléphone au n° 026/6 81 37.

Tirs à balles

Des tirs d'artillerie auront lieu dans la région de
Lens - Crans sur Sierre - Iogne Ayent - Grimisuat - Arbaz
les 24 et 26. 5. 52

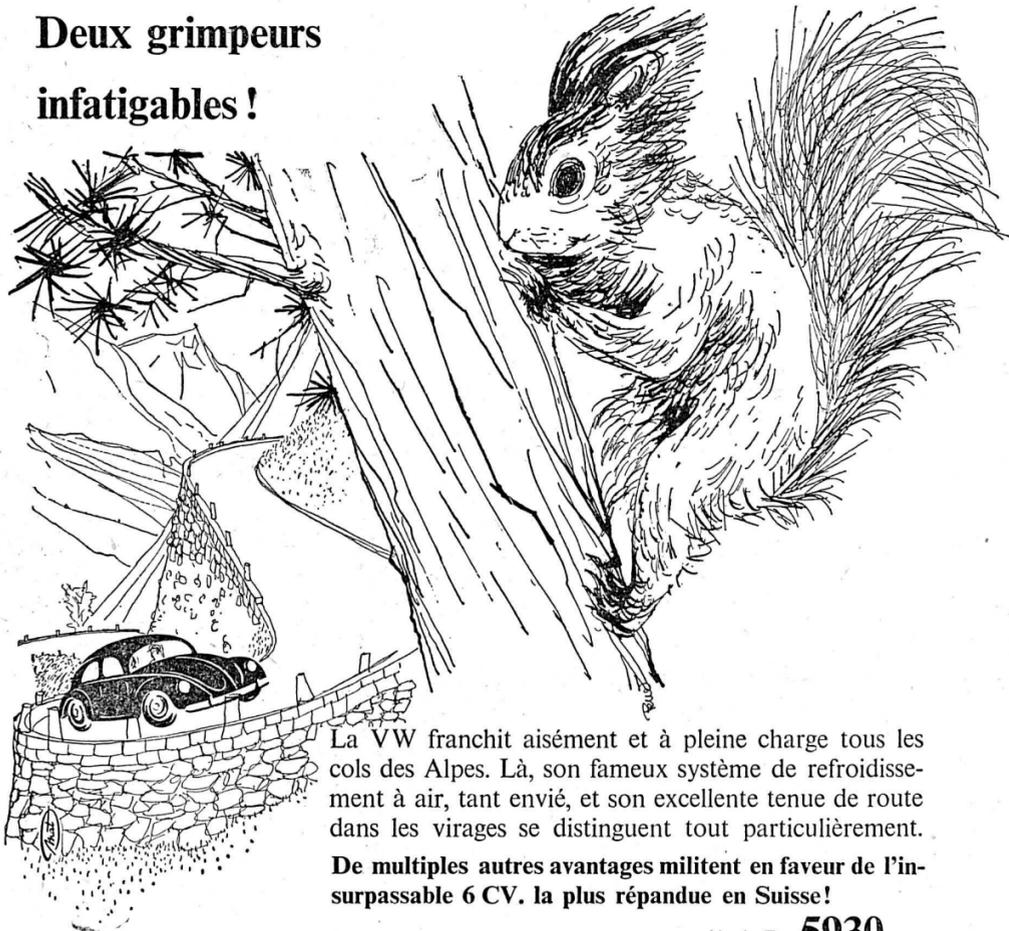
Pour de plus amples détails, on est prié de consulter le Bulletin officiel du canton du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion
Le commandant
Colonel Wegmüller.

A vendre pour cause imprévue, la récolte sur pied de deux belles fraisières

d'environ 3000 m² chacune. Faire offre par écrit sous chiffre 1657 au bureau du journal.

Deux grimpeurs infatigables!



La VW franchit aisément et à pleine charge tous les cols des Alpes. Là, son fameux système de refroidissement à air, tant envié, et son excellente tenue de route dans les virages se distinguent tout particulièrement.

De multiples autres avantages militent en faveur de l'insurpassable 6 CV, la plus répandue en Suisse!

depuis Fr. 5930.—
y compris chauffage et dégivreur

Agence VW, garages:

BULLE: F. Gremaud
CUARNENS: Jules Chappuis
DELEMONT: Le Ticle S.A.
FRIBOURG: A. Gendre
GENÈVE: Ch. Hoffer & Fils
GENÈVE: M. Desjacques
GENÈVE: Cornavin S.A.
GENÈVE: du Tourisme, Versoix
GRANDSIVAZ/Payerne: L. Spicher
LA CHAUX-DE-FONDS: H. Stich
LAUSANNE: de Montchoisi S.A.
LAUSANNE: Zahnd, Stade de Vidy
LAUSANNE: de l'Ouest, Jaquet Frères
LAUSANNE: W. Obrist, Bellevaux s/L.
LES BIOUX: Gaston Rochat

MARTIGNY: Balma
MONTHÉY: G. Guillard
MOUDON: O. Kormann
NATERS: Emil Schweizer
NEUCHÂTEL: Patthey & Fils
PESEUX: Eug. Stram
ROLLE: Sirca S.A.
ROMONT: H. Krucker
SCHMITTEN: M. Boschung
SIERRE: A. Antille
VEVEY: J. Herzog
VILLENEUVE: J. Moret
YVERDON: Schiumarini S.A.



par tous les temps, sur tous les chemins!

